

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université A MIRA-BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciale et des Sciences de Gestions

Département Sciences de Gestion

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion

Option : Entrepreneuriat

Thème :

*L'entrepreneuriat vert et la petite moyen entreprise :
Quel couple pour le développement durable dans la
wilaya de Bejaïa ?*

Réalisé par :

✚ M^{elle} TARIKET Djida

✚ M^{me} ZIANI Sylia

Encadré par :

M^{me} TRAKI Dalila

Promotion : 2022-2023

Remerciements

Tout d'abord, nous exprimons nos au bon dieu de nous avoir donné le courage et la force pour terminer notre travail.

Nos vifs remerciements sont d'abord adressés à notre promotrice, madame TRAKI DALILA, qui nous a fait l'honneur de diriger ce travail de recherche. On tient à lui exprimer notre gratitude et notre profond respect.

On tient également à exprimer nos reconnaissances aux membres du jury de nous avoir honoré de présider le jury de notre soutenance.

On remercie toutes les entreprises et leurs personnels administratifs, tout particulièrement la Direction De l'environnement pour leurs aides, leurs accueils chaleureux et pour tous les conseils qu'ils ont pu nous prodiguer.

Ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont accompagnés tout le long de ce modeste travail

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui m'ont soutenu tout long de ma vie, je prie le bon dieu de les protéger loin de tout mal,

Ainsi :

A mon encadrante : TRAKI Dalila

A mon marie : Boussaad

A ma belle-famille

A mes très chers frères : (Layachi, Lakhdar, Djoudi, Billal et Yallas).

A ma très chère sœur : Souhila

A ma binôme : Djida

A ma chère copine : Sylia

A tous mes ami(e)s.



- ZIANI Sylia -

Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail marquant de ma vie à la mémoire de mon cher
papa.*

A ma maman qui m'ont soutenu tout au long de ma vie.

Ainsi :

A mon encadrante : TRAKI Dalila

A mes très chers frères : (Farid et Massi).

A ma très chère sœur : Lina

A ma binôme : Sylia

A mes chères copines : (Melissa, Nadjat et Louiza)

A tous mes oncles, tantes, cousins et cousine

A tous mes amis(e)



- TARIKET Djida -

Sommaire

Sommaire

Remerciements	
Dédicace	
Dédicace	
Sommaire	
Liste d'abréviation	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Introduction Générale.....	1
Chapitre I	
L'entrepreneuriat vert	
Introduction	6
Section 01 : Concept de base sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat vert.....	7
Section 02 : Entrepreneuriat vert en Algérie.	23
Conclusion.....	27
Chapitre II	
Le développement durable	
Introduction	30
Section 01 : Concepts généraux sur le développement durable.	31
Section 02 : Le développement durable en Algérie.....	43
Conclusion.....	59
III. Chapitre III	
L'entrepreneuriat vert : cas d'étude les entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaïa	
Introduction	62
Section 01 : Présentation de la wilaya de Bejaia.	63
Section 02 : Le recyclage.....	73
Section 03 : Méthodologique et analyse les données de l'enquête.....	79
Conclusion.....	90
Conclusion Générale	92
Liste bibliographie.....	94
Annexes.....	96
Tables des matières.....	103

Liste d'abréviation

Liste d'abréviation

ANADE : Agent nationale d'appuis et de Développement de l'Entrepreneuriat.

ANGEM : Agence nationale de gestion du micro -crédit.

CDRB : Le centre de développement des ressources biologiques et de la biosécurité.

CDD : Le contrat à durée déterminée.

CNUED : Conférence des nations unies sur l'environnement et le développement.

CNRC : Centre national du registre du commerce.

DD : Développement durable.

DPSB : La direction de la programmation et du suivi budgétaire.

DAE : Déchets d'activité économique.

DD : Déchets dangereux.

DND : Déchets non dangereux.

EURL : L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

GEM : Globale entrepreneurs hip monitor.

HA : Hectare.

IDE : L'indice de durabilité environnementale.

IDH : L'indice de développements humains.

TPE : L'indice de performance environnementale.

MEER : Ministre de l'environnement et de l'énergie renouvelable.

NBR : Nombre.

OCDE : L'organisation de coopération et développement économique.

ONU : L'organisation des nations unies.

PNUD : Programme des nations unies pour le développement.

Liste d'abréviation

PNUE : Programme des nations unis pour l'environnement.

PIB : Produit intérieure brut.

PNAE-DD : Plan nationale d'action pour l'environnement et le développement durable.

PNE-DD : Programme nationale d'action pour l'environnement et le développement durable.

PM : Personne morale.

PP : Personne physique.

SARL : Société à responsabilité limité.

SNC : Société en nom collectif.

SNE-DD : Stratégie national de l'environnement et du développement durable.

SPA : Société par action.

TAPD : La taxe aux activités polluantes ou dangereuse à l'environnement.

TEOM : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

ZA : Zone d'activité.

ZI : Zone industrielle.

Liste des tableaux

Liste des tableaux

<i>Tableau 1: Synthèses de définition de l'entrepreneuriat vert.</i>	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
<i>Tableau 2: Déterminants favorisant l'émergence de l'entrepreneuriat en développement durable.....</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 3: les émissions de gaz à effet de serre.....</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 4:les énergies renouvelables</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 5: la production électrique d'origine renouvelable en algerie</i>	<i>51</i>
<i>Tableau 6 :l'utilisation rationnelle d'énergie</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 7 : le taux de croissance du PIB par habitant.....</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 8: l'espérance de vie en algerie.....</i>	<i>52</i>
<i>Tableau 9 : l'accès à l'emploi et à l'éducation</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 10: l'évolution de la biodiversité.....</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 11: l'indice de développement humain(IDH).....</i>	<i>54</i>
<i>Tableau 12: l'indice de performance environnementales (IPE).....</i>	<i>54</i>
<i>Tableau 13:performance environnementales par catégorie.....</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 14:l'épargne nette ajustée.....</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 15: l'empreinte écologique.....</i>	<i>56</i>
<i>Tableau 16 : Découpage administratif de la wilaya de Bejaïa</i>	<i>61</i>
<i>Tableau 17: Répartition de la population par tranche d'âge et sexe.....</i>	<i>62</i>
<i>Tableau 18: Le bilan de création d'emplois par L'ANADE et ANGEM pour l'année 2022.....</i>	<i>63</i>
<i>Tableau 19: Projet financé par branche d'activité et selon le genre pour (2018/2019/2020/2021 et premier trimestre de l'an 2023).....</i>	<i>64</i>
<i>Tableau 20: Zones industrielles.....</i>	<i>65</i>
<i>Tableau 21: Les zones d'activités.....</i>	<i>66</i>
<i>Tableau 22: Nouvelles zones industrielles.....</i>	<i>67</i>
<i>Tableau 23: Mini zone d'activités.....</i>	<i>67</i>
<i>Tableau 24: Nombres de point noir recensés et éradiqués sur la wilaya de Bejaïa.....</i>	<i>68</i>
<i>Tableau 25: Les sigles et symboles de recyclage.....</i>	<i>70</i>
<i>Tableau 26 : La répartition des déchets selon la couleur de la poubelle.....</i>	<i>73</i>
<i>Tableau 27: La durée de décomposition de quelque déchet ménager.....</i>	<i>74</i>
<i>Tableau 28: La taille de l'échantillon de l'enquête de terrain.....</i>	<i>76</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 29: Les entreprises enquêtées.....</i>	<i>78</i>
<i>Tableau 30: Date de création de ces entreprises.....</i>	<i>78</i>
<i>Tableau 31: Statut juridique.....</i>	<i>78</i>
<i>Tableau 32: L'histoire des entreprises.....</i>	<i>79</i>
<i>Tableau 33: La taille de ces entreprises.....</i>	<i>79</i>
<i>Tableau 34: La localisation de l'entreprise.....</i>	<i>80</i>
<i>Tableau 35: Structure financière de ces entreprises.....</i>	<i>80</i>
<i>Tableau 36 : La réparation des entrepreneurs enquêtés selon le sexe.....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau 37 : L'âge de l'entrepreneur.....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau 38 : Le niveau d'instruction.....</i>	<i>82</i>
<i>Tableau 39 : milieu d'habitat de l'entrepreneur.....</i>	<i>82</i>
<i>Tableau 40 : Avez-vous déjà travaillé dans le même secteur d'activité ? Et pour combien de temps.....</i>	<i>83</i>
<i>Tableau 41 : comment avez-vous l'idée de crée votre entreprise?.....</i>	<i>83</i>
<i>Tableau 42 : Les opportunités qui favorisent les entreprises de recyclage par rapport à d'autre activité.....</i>	<i>84</i>
<i>Tableau 43 : dans quels secteurs d'activité spécialise votre entreprise?.....</i>	<i>84</i>
<i>Tableau 44 : Quelle est votre principale activité?.....</i>	<i>85</i>
<i>Tableau 45 : les produits fabriqués avec la matière premier.....</i>	<i>85</i>
<i>Tableau 46 : Quelle sont les difficultés rencontrées par votre entreprise?.....</i>	<i>86</i>
<i>Tableau 47 : Est-ce que vous traitez vos propres déchets ?.....</i>	<i>86</i>
<i>Tableau 48 : pensez- vous que votre entreprise donne un plus pour l'environnement? .86</i>	

Liste des figures

<i>Figure 1 : Les types d'éco-entrepreneurs selon Lenannen.....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 2 : Typologie des éco-entrepreneurs de Taylor et Walley (2004)</i>	<i>19</i>
<i>Figure 3 : Les trois dimensions du développement durable</i>	<i>32</i>
<i>Figure 4 : Les trois piliers du développement durable.....</i>	<i>32</i>
<i>Figure 5 : Carte de la wilaya de Bejaïa</i>	<i>61</i>

Introducción General

Introduction Générale

L'entrepreneuriat est un terme qui a gagné beaucoup d'attention ces dernières années, en particulier dans le monde des affaires. Il fait référence au processus de création, de développement et de gestion d'une entreprise commerciale dans le but de réaliser un profit. Ce concept d'entrepreneuriat n'est pas nouveau ; il existe depuis des siècles et a joué un rôle important dans la formation de notre société. L'entrepreneuriat est devenu plus pertinent que jamais.

L'entrepreneuriat est bien plus qu'une simple activité économique. C'est un état d'esprit, un mode de vie et une source de transformation sociale. Il alimente la croissance économique. Les entrepreneurs sont souvent à l'avant-garde de la création de richesse et de résolution de problèmes, contribuant ainsi au développement durable et à l'amélioration de la qualité de vie.

L'entrepreneuriat en Algérie a connu une évolution significative ces dernières années. Le gouvernement algérien a mis en place diverses mesures pour encourager l'entrepreneuriat et favoriser le développement économique du pays.

L'Etat algérienne a également mis en place des politiques incitative pour amener les entreprises à :

- Investir hors du tissu urbain (carte d'implantation des PME) ;
- Adopter les technologies sèches ;
- Récupérer et recycler les déchets ;
- Créer des associations dans le transfert de technologies de l'environnement et pratiquer des contrats de performance. HAMHAMI.A, (2018, P 74).

L'urgence croissante des défis environnementaux tels que le changement climatique, la pollution, l'épuisement des ressources naturelles et la perte de biodiversité a conduit à une prise de conscience accrue de la nécessité de trouver des solutions durables.

L'entrepreneuriat vert s'appuie sur les principes du développement durable, qui visent à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Les entrepreneurs verts cherchent à réduire l'empreinte écologique de leurs activités en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement, en favorisant l'utilisation efficace des ressources, en minimisant les déchets, et en promouvant les énergies renouvelables. Les entrepreneurs verts voient ces

problèmes comme des opportunités pour innover et créer des entreprises qui contribuent à la protection de l'environnement tout en répondant aux besoins des consommateurs.

L'entrepreneuriat vert ne se limite pas à un secteur spécifique de l'économie. Il englobe des entreprises, des secteurs d'activité des start-ups aux grandes entreprises, des secteurs de l'agriculture à celui de la technologie. Les entrepreneurs verts sont animés par une vision commune : créer un impact positif sur l'environnement tout en bâtissant des entreprises prospères et durables.

L'Algérie, en tant que pays confronté à des défis environnementaux importants, reconnaît l'importance de l'entrepreneuriat vert dans la construction d'un avenir durable. Le gouvernement algérien a mis en place des politiques et des initiatives visant à encourager le développement de l'entrepreneuriat vert et à favoriser la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement.

De plus, l'Algérie a mis en place des mécanismes de soutien financier et d'incitation pour encourager les initiatives entrepreneuriales vertes. Par exemple, le Fonds National de la Promotion de l'entreprise (FNPE) propose des mesures d'aide et de financement aux entreprises algériennes, y compris celles engagées dans des activités liées à l'écologie et au développement durable.

Par ailleurs, le gouvernement algérien encourage également la recherche et l'innovation dans le domaine de l'entrepreneuriat vert. Des partenariats sont établis entre les universités, les centres de recherche et les entreprises pour développer des technologies et des solutions écologiques.

Plusieurs recherches ont été réalisées sur cette problématique de l'entrepreneuriat vert et le développement durable. Elles visent notamment à proposer des modes et des stratégies de développement afin de résoudre le problème climatique.

En appuyant sur cette thématique « entrepreneuriat vert et la petite et moyenne entreprise sur la wilaya de Bejaia » A raison de cette thématique nous posons une **problématique** qui est la suivante :

Quel est l'impact économique et environnemental des entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaia ?

De cette question principale se déclinent trois autres questions subsidiaires :

1- C'est quoi l'entrepreneuriat vert et éco-entrepreneur ?

2- Quelle est le poids de l'entrepreneuriat vert en Algérie ?

3- Les entreprises de recyclage sont-elles engagées dans une démarche de protection de l'environnement dans la wilaya de Bejaia ?

4- Les entreprises de recyclage ont-elles un impact sur l'économie de la wilaya de Bejaia ?

Afin de nous permettre de répondre à notre questionnement nous avons émis l'hypothèse suivante :

Hypothèse 1 : l'engagement dans les activités de recyclage a pour but économique et de protéger l'environnement.

Hypothèse 2 : le financement et les avantages fiscale accordé à l'industrie de recyclage facilite et incite les entrepreneurs à investir dans ce secteur.

La méthodologie de ce travail reposera sur un questionnaire exhaustif s'adressant aux chefs d'entreprises localisées de recyclage. Pour réaliser notre travail, nous envisagerons de procéder comme suit :

➤ Une recherche bibliographique et documentaire portant sur les recherches bibliographiques, qui ont porté sur des documents et ouvrages généraux qui traitent de l'entrepreneuriat vert et développement durable.

➤ Des études et des dossiers statistiques réalisés par certaines institutions locales à l'image de : la direction de l'industrie et de la PME, la direction de la planification et du suivi budgétaire à Bejaia.

➤ Une enquête de terrain, en choisissant un échantillon d'entreprises de recyclage.

Afin de bien répondre à notre questionnement nous avons fait un plan de travail qui consiste trois chapitres le premier et le deuxième comprends les notions de base relatives à notre travail. Le troisième consiste d'une étude empirique dont on a fait appel à des entreprises vert situé à la wilaya de Bejaïa, puis nous avons par la suite administré un questionnement auprès de ces entreprises de recyclage

Chapitre I
L'entrepreneuriat vert

Introduction

L'entrepreneuriat vert fait référence à la création, la gestion et la croissance d'entreprises qui utilisent des méthodes et des pratiques durables pour minimiser les impacts environnementaux. Elle vise à réduire l'impact environnemental des activités commerciales grâce à l'innovation, à la durabilité et à la responsabilité sociale. Et elle permet de profiter des nombreux avantages économiques et environnementaux associés à la durabilité.

Section 01 : Concept de base sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat vert

Aujourd'hui l'entrepreneuriat est le moyen pour économique et pour diminuer la pauvreté.

I.1. Concept de base sur l'entrepreneuriat

Il existe plusieurs définitions d'entrepreneuriat, sachant que le professeur **Howard Stevenson** est le premier qui a défini l'entrepreneuriat. (MDE ; Business Schoo).

Donc pour lui l'entrepreneuriat est la poursuite d'une opportunité au-delà des ressources que vous contrôlez. La poursuit implique une certaine détermination et concentration dans l'effort. Cela signifie que l'entrepreneur perçoit des opportunités mai il a besoin d'avoir des ressources telles que des compétences techniques spécifique, ou un réseau c'est-à-dire la famille dans laquelle il est né ou ses collègues qui lui permettent de voir ses différentes opportunités. L'entrepreneur a aussi le sens de l'urgence car lorsqu'il voit une opportunité, il veut directement y aller. A cause de cet aspect de sa personnalité, l'entrepreneur peut être mal perçu dans une entreprise déjà établie puisque les opérations sont déjà ficelées et tournent et il y a la peur du risque.

I.1.1. Selon Thierry Verstraet (2000, p.11 et 12)

« L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligible, son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une d'élimination stricte et univoque de ses frontières sémantique ».

Le même auteur a défini l'entrepreneuriat comme : « un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion ».

I.1.2. Selon Fayolle et Fillion

« L'entrepreneuriat c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent a des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise »

I.1.3. Selon Julien et Marchesnay (1991, p.11)

« Le mot entrepreneuriat a été choisi au Québec par le conseil de la langue Français, au détriment du terme anglais « entrepreneurship ». Ce mot désigne « l'état de celui ou de ceux qui sont entrepreneurs. Cet état résulte de plusieurs facteurs plus ou moins complémentaire, l'esprit d'entreprise. La création d'entreprise et l'action d'entreprendre ou de conduire une entreprise en étant entrepreneurs »

I.1.4. Selon Brid et Jelinek (1988, p. 21)

« L'entrepreneuriat désigne la création ou la transformation intentionnelle d'une organisation dans le but de créer ou d'ajouter de la valeur à travers l'organisation des ressources ».

L'entrepreneuriat dans sa plus simple définition, elle désigne l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet, c'est un processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation, donc on peut dire que l'entrepreneuriat est le fait de mener une activité dont on est soi-même l'initiateur.

I.2. L'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat désigne l'action d'entreprendre, de créer une activité économique pour atteindre un objectif et répondre à un besoin.

I.2.1. L'importance de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat apporte des intérêts à l'économie et à la société, en effet elle concerne la création d'entreprise, la création d'emplois, l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les organisations et l'accompagnement de changements structurels (berreziga a,meziane 2015, op.cit.p3).

I.2.1.1. Entrepreneuriat et la croissance économique

L'entrepreneuriat permet l'accélération de la croissance économique. Les premières études du **GEM** (global entrepreneur ship monitor) ont montré que dans les pays à activité entrepreneuriale élevée, la proportion du PIB qui provient des projets entrepreneuriaux progresse chaque année. Une autre étude empirique menée en 2020 (Stoica) sur 22 pays européens durant la période de 2002 à 2018 a aussi conclu qu'il existe une relation très forte entre l'entrepreneuriat et la croissance économique, Les résultats obtenus ont été

classifiés par rapport à trois types d'entrepreneuriat à savoir : **le stade précoce de l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat de l'opportunité et l'entrepreneuriat de la nécessité.** Le lien existant entre l'entrepreneuriat et la croissance économique est fortement validé. Cependant, la majorité des recherches empiriques s'intéressent au pays développé. Rares sont celles menées dans le but de déterminer les corrélations entre l'entrepreneuriat et la croissance économique des pays en voie de développement tel que l'Algérie.

I.2.1.2. Entrepreneuriat et création d'emploi

L'entrepreneuriat constitue un moyen pour la résorption du chômage, elle est considérée comme source potentielle de création et de sauvegarde d'emplois ou entreprendre est devenu une nécessité pour l'intégration sociale pour l'entrepreneur et pour ses membres de famille.

I.2.1.3. Entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprise

L'entrepreneuriat permet de renouveler et reconstruire le tissu économique par la création des entreprises ou par la reprise des entreprises et même par la réactivation et le redémarrage d'entreprises ce qui permet de constituer un contre poids et une compensation aux disparitions et l'échec d'autres entreprises existantes.

I.2.1.4. Entrepreneuriat et innovation

La fonction d'innovation est importante, d'après Schumpeter, les entrepreneurs constituent le moteur de l'innovation en identifiant les opportunités que les autres acteurs ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à des nouvelles activités économiques.

I.2.2. Les avantages de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat a de nombreux avantages, nous citons 4 de ces avantages ci-dessous : <https://www.creerentreprise.fr>

I.2.2.1. La flexibilité

Premier avantage qui n'est pas négligeable. Que ce soit en matière d'horaire, de lieu, de vacances et jours de congés, de temps de pause dans la journée ou de méthodes de travail. Entrepreneure a la liberté totale de prendre sa décision.

I.2.2.2. La liberté de votre activité

Lorsque vous êtes salarié, vous êtes tenu de respecter les règlements de l'entreprise qui vous emploie et sa hiérarchie. De nombreuses décisions ne tiennent peut-être pas compte de votre avis ou de vos disponibilités et vous devez demander des autorisations. En tant qu'entrepreneur, dites simplement adieu aux demandes d'explications et aux justifications, car vous êtes totalement autonome et sous votre propre responsabilité.

I.2.2.3. Les gains potentiels

Entreprendre peut vous permettre d'augmenter considérablement vos revenus. Si dans un premier temps, vos gains paraissent peu élevés, la balance peut rapidement s'inverser grâce à un bon contrat, des clients réguliers et une gestion optimale de vos finances. Votre chiffre d'affaire peut alors décoller tellement vite qu'il vous faudra repenser votre stratégie ou même recruter.

I.2.2.4. La motivation

Se lever chaque matin de bonheur avec l'envie de travailler. C'est possible surtout lorsque vous exercez dans un domaine qui vous passionne ou que vos journées ne se ressemblent pas. L'entrepreneuriat est potentiellement la solution. Vous savez que c'est pour vous-même que vous travaillez. Vous vous fixez vos propres objectifs et restez motivé, car c'est votre patrimoine que vous construisez.

I.2.3. Entrepreneurs

C'est une personne qui agit en toute indépendance et qui est responsable de ses actes. Il n'est pas placé sous la subordination juridique d'une autre personne. C'est ce qui le distingue du salarié.

I.2.3.1. Définition de l'entrepreneur

L'entrepreneur selon Schumpeter est celui qui introduit et conduit l'innovation qui veut dire celui qui crée une combinaison des facteurs de production de manière à innover au sein du processus de développement économique. Cette innovation doit être comprise au sens large. En résumé, Schumpeter fait l'entrepreneur l'acteur explicatif de la dynamique économique en adoptant une définition plus fonctionnelle dans laquelle le risque devient une variable parmi d'autres de l'innovation. (Chaire PME 1995, P 2,4).

I.2.3.2. Les caractéristiques de l'entrepreneur

(Entrepreneurial Ecosystème, Entrepreneurship)

Les 10 meilleures caractéristiques d'un entrepreneur qui réussit : **Alain Fayolle**, « **entrepreneuriat : apprendre à entreprendre** », décembre 2003, p57

➤ **Vision** : Un bon entrepreneur doit être capable de visualiser l'entreprise qu'il souhaite et d'en faire une réalité. La grande idée, la pensée et le désir sont la première étape pour réussir dans l'environnement de travail lorsque vous voulez suivre votre propre voie et être indépendant. Mais il ne suffit pas d'en rester là, car il faut aussi reconnaître les moyens nécessaires pour réaliser le projet que vous avez, en gardant toujours à l'esprit que si vous n'êtes pas celui qui concrétise cette idée que vous aviez, personne d'autre ne le fera à votre place.

➤ **Constance** : Si l'on se place de notre point de vue, Mark Zuckerberg, parmi d'autres entrepreneurs, a connu un succès enviable. Nous pouvons penser qu'ils ont eu de la chance, mais nous ne savons pas combien d'efforts ont été déployés en réalité pour faire de tout ce qu'ils ont aujourd'hui une réalité. Parmi les caractéristiques d'un entrepreneur qui réussit, la constance ne doit jamais manquer, car la réalité est que très peu de personnes réussissent dès leur première tentative. Ou encore, certains prennent beaucoup plus de temps que d'autres pour atteindre leurs objectifs. Mais la clé est de ne pas abandonner et de faire de ce qui n'était au départ qu'une idée une réalité éclatante.

➤ **Créativité** : Nous vous avons dit que la première étape pour créer une entreprise est d'avoir une idée que, plus tard, avec des efforts, vous transformerez en projet. Mais ce n'est pas tout, car il faut faire attention à la « créativité » inspirée par les idées des autres. Ce que nous voulons dire, c'est que vous devez être créatif au plus haut niveau possible. Pour réussir dans l'entrepreneuriat, peu importe combien de personnes proposent ce service ou ce produit, ce qui compte, c'est l'originalité et la fraîcheur que vous donnez au vôtre aux yeux des autres et, pour cela, vous devez être créatif.

➤ **Capacité de prise de décision** : Tout projet ayant trait à une entreprise atteint, tôt ou tard, le point que l'on pourrait considérer comme le plus important : la prise de décision. Un simple « oui » ou « non » peut changer complètement le cours des choses. La prise de décision englobe quelques caractéristiques d'un entrepreneur, telles que la patience, la créativité, la persévérance, et bien d'autres encore, qui rendront la capacité à prendre des décisions bien meilleure que celle de ceux qui pensent que la première chose qui leur traverse l'esprit est la bonne réponse. La chose la plus conseillée dans ce type de situation est d'analyser les avantages et les inconvénients que vous pouvez avoir, toujours

d'un point de vue objectif. Ce n'est qu'ainsi que les décisions prises seront aussi précises que possible.

➤ **Confiance :** Une réalité qui frappe de nombreux entrepreneurs est le fait que personne ne croira en vous si vous êtes une personne qui, tout en essayant de vendre une idée, en doute. Il est extrêmement important que les clients, les partenaires, les fournisseurs, votre équipe, ou toute personne impliquée dans le projet, vous considèrent comme confiant. La confiance est l'une des caractéristiques d'un entrepreneur qui réussit, car c'est ce qui permet de maintenir l'intérêt d'autres personnes pour le projet. Dès que vous commencez à ressentir des doutes, et à réfléchir à ce qui est le plus important, votre environnement s'en empare et se répercute sur votre projet.

➤ **Responsabilité :** Chaque entreprise, aussi petite soit-elle, doit être prise avec le plus grand sérieux. Dès le moment où vous décidez de créer une entreprise, vous devez garder à l'esprit que vous prenez un engagement non seulement envers le projet, mais aussi envers vous-même en tant que partie intégrante de celui-ci. La meilleure chose à faire dans ces cas-là est de s'impliquer dans toutes les activités et de prendre des responsabilités tant avec votre équipe (si vous en avez une) qu'avec vos clients (peu importe leur nombre). Et encore plus avec les partenaires ou les fournisseurs, qui seront une pièce maîtresse de la réussite.

➤ **Capacité à déléguer et à former des équipes :** C'est l'une des caractéristiques d'un entrepreneur qu'il faut absolument soigner. Tout d'abord, il est important de se rappeler que donner des ordres n'est pas être un bon leader, et rassembler un groupe de personnes n'est pas savoir comment créer une équipe. En général, lorsque nous avons le plus besoin de cette caractéristique, c'est lorsque le projet est déjà en cours ou est une réalité. C'est alors que nous devons être capables de prendre les rênes et de déléguer toutes les fonct

➤ ions que nous ne pouvons pas assumer à des personnes qualifiées. Lorsque l'on sélectionne des personnes pour participer à une entreprise, il faut toujours tenir compte de la tâche pour laquelle elles sont recherchées, au-delà du niveau d'affinité ou de confiance que l'on peut avoir avec elles. N'oubliez pas qu'il s'agit d'entreprises et qu'elles ne doivent pas toutes être des membres de la famille.

➤ **Renseignements :** L'intelligence est sans aucun doute l'une des caractéristiques nécessaires pour être un entrepreneur. Toutefois, dans ce contexte, ce qui est intelligent, et ce qui ne l'est pas, peut varier dans de nombreux cas, et il convient donc de toujours garder à l'esprit cet aspect. Par exemple, un entrepreneur doit être intelligent lorsqu'il prend des décisions, lorsqu'il développe son projet, lorsqu'il s'agit d'identifier les meilleures opportunités et d'en tirer parti. Il s'agit d'une accumulation d'actions qui permettront de décrire s'il est intelligent, ou s'il n'a peut-être pas tant réfléchi.

➤ **La tolérance au risque :** La principale raison pour laquelle de nombreuses personnes ne prennent pas le risque de concrétiser un projet est précisément la peur de l'échec. Bien que certains puissent considérer le facteur économique, la réalité est que tout le monde est devant la ligne de ce qu'il faut faire pour y arriver. La tolérance au risque est l'une des caractéristiques d'un entrepreneur qui réussit et qui fait la plus grande différence : comment voulez-vous réussir quelque chose si vous ne prenez pas le risque de l'essayer, et même une fois que vous avez réussi, la tolérance au risque doit rester car ce qui ne se renouvelle pas, s'éteint. Que vous souhaitiez lancer un projet en partant de zéro, que vous ayez un projet stable ou que vous soyez à la recherche d'opportunités, vous devez toujours avoir ce culot qui vous pousse à prendre des chemins risqués. Bien sûr, toujours de manière responsable et intelligente. Mais c'est en empruntant ce genre de chemin que l'on peut réussir.

➤ **Saisir les opportunités :** À ce stade, d'autres traits de caractère d'un entrepreneur peuvent être mêlés, tels que la patience pour savoir attendre, ou l'intelligence pour détecter les véritables opportunités lorsqu'elles se présentent, voire la persévérance pour en essayer autant que possible. Mais la réalité est qu'un entrepreneur doit toujours être en mesure de regarder son environnement d'un point de vue objectif dans le but de pouvoir déterminer quand l'opportunité de commettre telle ou telle action s'est présentée et d'en profiter. Retournement de situation : dans certains cas, il faudra également travailler pour obtenir ces opportunités et ne pas seulement les attendre.

I.3. Création d'entreprise

La création de l'entreprise est un projet qui demande de la préparation, des décisions importantes doivent être prises pour mettre en place un projet de création d'entreprise.

I.3.1. Etapes de création

La création d'entreprise passe par plusieurs étapes : <https://www.cabinet-norex.com>

I.3.1.1. L'idée de création

Avoir l'idée de créer une entreprise est la première étape, on ne lance pas un projet de création sur un coup de tête il faut avoir suffisamment d'information sur le projet, il faut aussi vérifier si c'est un projet viable, se renseigner sur les cibles et la concurrence.

I.3.1.2. Business plan

Le business plan est une étape clé de la création de l'entreprise il reflète notre idée de projet, qui permettra de convaincre les investisseurs et partenaires de la fiabilité du projet, il détermine la situation financière de notre entreprise entre les dépenses et la recette.

I.3.1.3. Financement du projet de création

Si le projet prend la route il est nécessaire de déterminer le type de financement possible, soit un financement personnel, aide familiale ou opter pour les dispositifs d'aide à la création d'entreprise que l'état algérien a mis en place pour encourager les jeunes entrepreneurs.

I.3.1.4. Réglementation

Pour créer une entreprise on doit chercher si l'idée de création est réglementée.

I.3.1.5. Statut juridique

Plusieurs formes juridiques sont possibles dans le droit algérien, le choix sera en fonction de la taille du projet, du nombre et de la nature des actionnaires, et du mode de gestion / administration souhaité. Selon le code de commerce et de l'investissement il existe plusieurs formes de société, (SPA) société par action, (SARL) société à responsabilité limitée, (SNC) société en nom collectif, (EURL) entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

I.4. Concept de base sur l'entrepreneuriat vert

L'entrepreneuriat vert ou éco-entrepreneuriat est un acteur d'une économie verte qui incarne l'intégration de l'économie et de l'environnement tout en tenant compte à la fois des

facteurs humains et du développement social. Elle fait l'objet de diverses définitions articulées autour des démarches entrepreneuriales (initiative, prise de risque, créativité) et de la conscience écologique.

I.4.1. Selon Nikolao et al (2011, p.18)

L'entrepreneuriat vert peut être défini comme une nouvelle entreprise en démarrage dans l'industrie de la production ou des services environnementaux qui se concentrent sur la préservation des ressources naturelles telles que l'éco-tourisme, le traitement des eaux usées. Le recyclage, les énergies renouvelables et la biodiversité.

Dans son ouvrage intitulé « **barriers and triggers to Green Entrepreneuriat** » **Pachlay (2012, p.07)** souligne clairement que les différentes définitions de l'entrepreneuriat vert peuvent être classées en fonction des dimensions de l'entrepreneuriat auxquelles elles se réfèrent.

Le tableau ci-dessous propose une compilation des définitions de l'entrepreneuriat vert en fonction de trois aspects.

Tableau 1: Synthèses de définition de l'entrepreneuriat vert.

Auteur	Aspect de l'entrepreneuriat	Définitions
Dean et Mc Mullen (2007 ; 53)	Caractéristique organisationnelles	« Le processus de définition et d'exploitation des opportunités économiques qui sont présentes dans les défaillances du marché et qui sont pertinentes sur le plan environnemental »
Kotchen (2009 ; 28)	Processus impliqué	« La pratique de démarrer de nouvelles entreprises en réponse à une opportunité identifiée, de réaliser un profil et de fournir une externalité environnementale positive »
Anderson Leal (1997 ; 03)	Résultats environnementaux	« Les entrepreneurs utilisent des outils commerciaux pour préserver les espaces ouverts, développé les habitats de la faune, sauver les espèces menacées et généralement améliorer la qualité de l'environnement.

Source: Pachlay, M. V. W. (2012). *barriers and triggers to green Entrepreneurship* Erasmus University Rotterdam, p7.

I.4.2. Selon Hockerts et Wustenhagen (2010)

L'entrepreneuriat vert est le type d'entrepreneur qui cherche une combinaison est également appelée triple résultat.

I.4.3. Selon walley et Al (2010 ; 62)

L'entrepreneuriat vert est « un fondateur individuel d'une nouvelle entreprise à but lucratif et sensiblement verte, soit par la nature du produit (par exemple les énergies renouvelable). Soit par des politiques et des pratiques substantiellement vertes au sein de l'entreprise »

I.4.4. Selon Isaak (2005)

Un éco-entrepreneur est une personne qui cherche à faire évoluer un secteur de l'économie vers la durabilité en lançant dans ce secteur une activité qui est conçue de manière verte, utilise des processus verts et s'engage à très long terme à favoriser la durabilité dans tout ce qui sera fait et dit.

I.5. L'éco-entrepreneuriat

L'éco-entrepreneuriat est une tendance de plus en plus populaire, grâce à la prise de conscience environnementale croissante. Les entreprises qui intègrent des pratiques durables peuvent non seulement réduire leur empreinte carbone, mais également renforcer leur image de marque et leur attractivité pour les consommateurs. Lebanese science journal (ISSN 1561-3410),

I.5.1. Définition et principe de l'éco-entrepreneuriat

<https://hal.science/hal-00822234> > document

I.5.1.1. Définition de l'éco-entrepreneuriat

Est une approche commerciale qui vise à résoudre les problèmes environnementaux et sociaux en développant des entreprises durables. Les éco-entrepreneurs cherchent à développer des solutions innovantes qui ont un impact positif sur l'environnement et la société tout en étant économiquement viables.

I.5.1.2. Principe de l'éco-entrepreneur

➤ **Changement de paradigme :** L'éco-entrepreneuriat représente un changement de paradigme des modèles d'affaires traditionnels vers des pratiques plus durables et responsables.

➤ **Sensibilisation** : L'éco-entrepreneuriat vise à sensibiliser les gens aux problèmes environnementaux et sociaux et à encourager les changements de comportement individuels et collectifs.

➤ **Innovation** : L'innovation est au cœur de l'éco-entrepreneuriat. Les éco-entrepreneurs cherchent à trouver des moyens novateurs de résoudre les problèmes environnementaux et sociaux.

➤ **Responsabilité sociale et environnementales** : Les éco-entreprises sont encouragées à adopter une approche de responsabilité sociale et environnementale dans tous les aspects de leur entreprise, y compris la chaîne d'approvisionnement et la production.

I.5.2. Les types d'éco-entrepreneur

On distingue trois types d'éco-entrepreneurs ci-dessous :

I.5.2.1. Selon Volery(2002) : il existe deux types d'éco-entrepreneur

➤ **Les entrepreneurs conscients de l'environnement** : elle se compose d'entrepreneurs ayant pleinement conscience des aspects environnementaux de leurs activités. Ces entrepreneurs conçoivent-ils des innovations susceptibles soit de réduire les consommations de ressources soit de supprimer toute forme de déchets.

➤ **Les entrepreneurs verts** : elle comprend des entrepreneurs également conscients des aspects environnementaux, mais dont le cœur de métier est l'environnement. Les entrepreneurs verts sont présents dans l'ensemble des éco-industries traditionnellement réparties en 5 catégories : recyclage de déchets ; réhabilitation de sites pollués ; contrôle de la pollution de l'air ; traitement des eaux et services d'ingénierie et de conseil.

Volery (2002) souligne cependant quelques points communs entre ces deux types d'éco-entrepreneurs :

- ✓ L'attrait personnel pour le développement durable.
- ✓ La quête permanente de produits, services et procédés de fabrication respectueux de l'environnement.
- ✓ Le partage de valeurs éthiques, notamment d'une vision partagée de la place de l'entreprise dans la société.

I.5.2.2. Selon Lenannen(2002)

➤ **L'auto-Employeur** : il est principalement préoccupé par le maintien de son mode de vie, il n'a aucune motivation de croissance ni de changement.

➤ **L'entrepreneur à but non lucratif** : il est constamment intéressé par l'idée de changer la conjoncture actuelle et le comportement du consommateur. Il ne dispose d'aucun intérêt pour la réalisation du profit.

➤ **L'opportuniste** : il a une première expérience entrepreneuriale, il se développe dans le secteur du développement durable afin d'accroître ses profits. Il détecte et exploite les opportunités d'affaires là où elles se trouvent.

➤ **L'idéaliste à succès** : son désir de changer le monde le conduit à la motivation de créer de nouveaux marchés. Ce profil correspond à celui du champion visionnaire de Taylor et Walley (200).

		Désir de gagner de l'argent	
		Faible	Haut
Désir de changer le monde	F Haut	<i>Entreprise à but non lucratif</i>	<i>Idéaliste à succès</i>
	S Faible	<i>Auto-employeur</i>	<i>Opportuniste</i>

Source : Lennane, "Expériences d'un initié avec l'entrepreneuriat environnemental", Université d'Helsinki de technologie, Finland, 2002, p.78.

Figure 1 : Les types d'éco-entrepreneurs selon Lenannen.

I.5.2.3. Selon Taylor et Walley (2014)

Présentent une typologie des éco-entrepreneurs basée à la fois sur l'orientation personnelle de l'entrepreneur et sur l'intensité des influences structurelles externes. Croisement des deux variables aboutit à 4 types d'éco-entrepreneurs.

➤ **Opportuniste innovateur** : influences structurelles fortes et orientation personnelle à dominante économique :

- ✓ Plutôt sur une niche de marché.
- ✓ Très influencé par les pressions externes, surtout de nature réglementaire, envisagées comme des opportunités stratégiques de développer une affaire « verte ».

➤ **Champion visionnaire** : influences structurelles fortes et orientation personnelle à dominante « développement durable » :

✓ Doté d'une vision d'un futur durable qui suppose de profonds changements dans la société.

✓ Actif dans les mouvements de transformation de la société.

✓ « Un pont » entre deux cultures a priori opposées, celle des affaires et celle du développement durable.

➤ **Anticonformiste éthique** : influences structurelles faibles et orientation personnelle à dominante « développement durable » :

✓ Caractère assez marginal de ces organisations en termes d'activité (non-incluses dans les éco-industries traditionnelles).

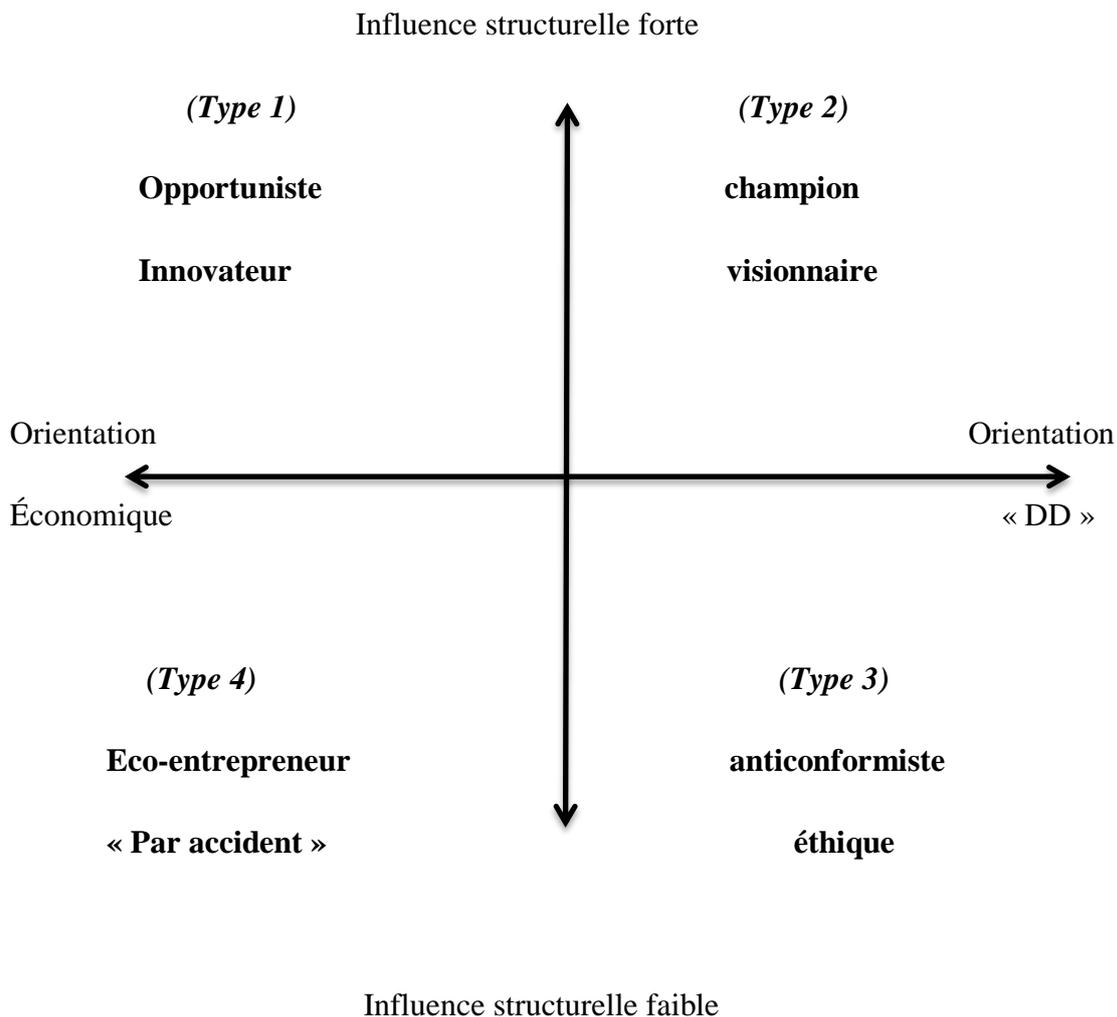
✓ Amis, famille, expériences personnelles antérieures comme facteurs déclenchant de la création d'entreprise (beaucoup plus que le désir de changer le monde réellement).

➤ **Eco-entrepreneur par accident** : influences structurelles faibles et orientation personnelle à dominante économique :

✓ Motivation quasi-exclusivement financière, non liée aux réseaux personnels ou à des valeurs partagées.

✓ Activité développée sans pression externe affichée ; la création d'activité est le fruit d'un concours de circonstances favorables (versement d'une subvention de l'Etat ; nouvelle réglementation environnementale ; nouveau besoin exprimé par les consommateurs).

✓ Une initiative très personnelle pour des motifs non liés au développement durable et non encouragée de manière explicite.



Source : La typologie des éco-entrepreneurs de Taylor et Walley (2004) (traduit de Taylor et Walley, 2004, figure 2, p.63).

Figure 2 : Typologie des éco-entrepreneurs de Taylor et Walley (2004)

I.5.3. Les avantages de l'éco-entrepreneuriat

On distingue cinq avantages de l'éco-entrepreneuriat : [https:// icirecup.com](https://icirecup.com)

I.5.3.1. Impact environnemental positif

La réduction de l'empreinte carbone et l'utilisation des ressources naturelles de manière raisonnée peuvent avoir un impact positif sur l'environnement.

I.5.3.2. Attractivité pour les consommateurs

Les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux pratiques durables des entreprises et sont souvent prêts à payer pour des produits et des services éco-responsables.

I.5.3.3. Avantage financière

Les pratiques économes en énergie et la réduction des déchets peuvent réduire les coûts à long terme pour l'entreprise.

I.5.3.4. Amélioration de la santé

L'utilisation de produits naturels et de sources d'énergie renouvelables peut contribuer à améliorer la santé et le bien-être des communautés locales et à réduire les maladies associées à la pollution.

I.5.3.5. Création d'emplois

L'éco-entrepreneuriat peut contribuer à la création d'emplois locaux, en particulier dans les régions rurales, en développant des entreprises locales durables.

I.5.4. Les compétences nécessaires pour devenir un éco-entrepreneur

On distingue deux compétences d'un éco-entrepreneur : <https://creactifs.com>

I.5.4.1. Compétences techniques

Il est nécessaire d'avoir des connaissances approfondies en matière d'environnement et de développement durable, ainsi qu'une expertise dans le domaine de l'entreprise.

I.5.4.2. Compétences sociales

La collaboration avec les parties prenantes, la négociation et la persuasion sont essentielles pour développer une entreprise durable et viable.

I.5.5. Les défis et obstacles courants

On distingue trois défis et obstacles courants que l'éco-entrepreneur fait face :

I.5.5.1. Le coût initial

Les pratiques et les produits éco-responsables peuvent être plus coûteux à mettre en place, ce qui pose un défi pour les entrepreneurs ayant un budget limité.

I.5.5.2. Manque de confiance

Les clients potentiels de l'éco-entreprise peuvent être sceptiques quant à l'efficacité ou à la qualité de ses produits, ce qui peut rendre la construction d'une clientèle difficile.

I.5.5.3. Réglementation excessive

Dans certains cas, les gouvernements peuvent adopter une réglementation excessive pour les éco-entreprises, rendant difficile la rentabilité et le développement de l'entreprise.

I.6. L'importance de la petite et moyenne entreprise durable

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des acteurs clés de l'économie et peuvent jouer un rôle majeur dans la transition vers une économie plus durable. Les PME durables sont capables de produire des biens et des services de manière efficiente et responsable, tout en générant des emplois et de la croissance économique.

<https://www.portail-des-pme.fr/developpement-durable/la-revolution-green-lentreprise-durable>

I.6.1. Les opportunités pour créer une entreprise durable

On trouve trois opportunités sont :

I.6.1.1. L'économie circulaire

L'économie circulaire consiste à créer des biens et des services en utilisant des matières premières recyclées et en réduisant les déchets. Les entrepreneurs peuvent ainsi créer des entreprises centrées sur l'économie circulaire pour répondre aux besoins de la société tout en préservant les ressources de la planète.

I.6.1.2. Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont une source croissante d'opportunités pour les entrepreneurs. Les entreprises spécialisées dans les panneaux solaires, les éoliennes et les systèmes de stockage d'énergie sont en forte demande alors que les consommateurs cherchent des alternatives durables aux combustibles fossiles.

I.6.1.3. Le numérique au service de la durabilité

Les entrepreneurs peuvent utiliser les technologies numériques pour créer de nouvelles solutions durables, pour suivre l'efficacité énergétique et les plateformes de partage pour réduire les déchets.

I.6.2. Les étapes à suivre pour lancer une entreprise verte

On distingue quatre étapes sont les suivantes.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/publication/wcms_6248

I.6.2.1. Se concentrer sur le problème à résoudre

Les entrepreneurs doivent comprendre le problème qu'ils cherchent à résoudre et l'impact environnemental de leur entreprise.

I.6.2.2. Chercher des partenaires pertinents

Les partenaires peuvent aider avec le financement, la réglementation, les ressources et les conseils. Cherchez des partenaires qui partagent votre vision environnementale.

I.6.2.3. Etre patient

Le lancement d'une entreprise verte prend souvent plus de temps que pour les entreprises traditionnelles. Soyez patient et persévérant dans votre démarche.

I.6.2.4. Se différencier de la concurrence

Les entreprises vertes doivent se différencier de la concurrence en créant des produits et services uniques, innovants et respectueux de l'environnement.

I.6.3. Les principaux défis pour les entreprises vertes

On distingue trois défis les plus importants qui sont les suivant :

I.6.3.1. Le financement

Les entreprises vertes ont souvent besoin de plus de fonds pour se développer que les entreprises traditionnelles. Il est donc important pour les entrepreneurs de trouver des sources de financement adaptées.

I.6.3.2. La réglementation

Les réglementations environnementales peuvent être compliquées et difficile à naviguer. Les entreprises vertes doivent ainsi être conscientes des règles et des lois en vigueur et s'adapter en conséquence.

I.6.3.3. La sensibilisation des consommateurs

Les consommateurs ne sont pas toujours conscients de l'impact environnemental de leurs achats. Les entreprises vertes doivent donc s'efforcer de sensibiliser leur clientèle à l'importance de la durabilité.

Section 02 : Entrepreneuriat vert en Algérie.

Dans cette présentation nous allons découvrir ce qu'est l'entrepreneuriat vert en Algérie.

I.1. La situation environnementale en Algérie

Il existe plusieurs types de pollution en Algérie nous citons : <https://hal.science.document>

I.1.1. Pollution Atmosphérique

La pollution atmosphérique a augmenté de manière constante au cours des dernières années, ce qui a un impact négatif sur la santé de la population.

I.1.2. Pollution de l'Eau

Les déchets industriels et domestiques ont un impact sur la qualité de l'eau dans les rivières et les lacs. L'eau devient impropre à la consommation et pour l'agriculture.

I.1.3. Pollution de la Terre

Les activités industrielles ont également un impact sur la qualité du sol, aboutissant au processus de la désertification partielle en Algérie.

I.2. L'entrepreneuriat vert en Algérie

L'entrepreneuriat vert est un domaine en pleine expansion en Algérie qui implique la création et la gestion d'entreprises ayant un impact positif sur l'environnement. Cela encourage la croissance économique et la création d'emplois tout en protégeant l'environnement pour les générations futures.

Mais le manque de financement, le manque de formation et de compétences techniques sont les principaux obstacles au développement de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

I.2.1. L'Etat de l'entrepreneuriat vert en Algérie**I.2.1.1. Production de l'énergie renouvelable**

Plusieurs projets d'énergie renouvelable ont vu le jour en Algérie, mais le taux d'adoption n'est pas encore très élevé en raison de la dépendance aux énergies fossiles.

I.2.1.2. Sensibilisation à l'environnement

Les initiatives pour promouvoir l'éducation à l'environnement et la sensibilisation écologique se trouvent principalement dans les espaces universitaires et les organisations de la société civile.

I.2.1.3. Gestion des déchets

Il y a eu des progrès dans la gestion des déchets, mais la collecte et le recyclage des déchets est encore faible dans la plupart des villes.

I.2.2. Les avantages de l'entrepreneuriat vert en Algérie

On distingue trois avantages de l'entrepreneuriat vert en Algérie :

I.2.2.1. L'Algérie est confrontée à des défis environnementaux

Tels que la dégradation de l'eau, la pollution de l'air et la baisse de la biodiversité. L'entrepreneuriat vert peut aider à répondre à ces défis de manière rentable tout en créant des emplois et en stimulant la croissance économique durablement.

I.2.2.2. Les avantages les plus importants de l'entrepreneuriat vert en Algérie

Comprennent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, la création d'emplois, la promotion du développement rural, et la promotion de l'innovation dans le secteur de l'économie verte.

I.2.3. Les projets d'entrepreneuriat vert en Algérie

On distingue trois projets de l'entrepreneuriat vert qui sont les suivants :

I.2.3.1. Jardinage Bio-Urbain

Ce projet permet d'éduquer les gens sur la façon de cultiver des fruits et légumes bio et sur les techniques de l'agriculture urbaine.

I.2.3.2. Recyclage

Les activités de recyclage sont de plus en plus courantes en Algérie, créant ainsi des emplois tout en permettant la préservation de l'environnement.

I.2.3.3. Eco-Tourisme

Ce projet permet aux touristes de découvrir les sites naturels en Algérie, tout en ayant un impact positif sur l'environnement local grâce à des activités respectueuses de l'environnement.

I.2.4. Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie

On distingue trois façons de financer les éco-entrepreneurs en Algérie.

I.2.4.1. Prêts à taux zéro

Les entrepreneurs peuvent bénéficier de prêts à taux zéro pour démarrer leur entreprise, en particulier s'il s'agit d'une entreprise verte.

I.2.4.2. Fonds d'investissement

Les fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat vert peuvent permettre aux entrepreneurs de disposer des financements nécessaires pour lancer leurs projets.

I.2.4.3. Subventions

Les subventions sont également une option pour les entrepreneurs verts qui cherchent à financer leur entreprise.

I.2.5. Les défis et les obstacles de l'entrepreneuriat vert en Algérie

Ci-dessous on trouve les défis et les obstacles de l'entrepreneuriat vert en Algérie :

I.2.5.1. Manque d'accès au financement

Les banques sont réticentes à prêter de l'argent à l'entrepreneuriat vert car elles redoutent la rentabilité financière de ces entreprises.

I.2.5.2. Manque de réglementation

L'Algérie n'a pas encore de cadre réglementaire solide pour l'entrepreneuriat vert, ce qui rend la création d'entreprises plus difficile et risquée pour les investisseurs.

I.2.5.3. Manque de sensibilisation

Le manque de sensibilisation et d'exposition freine l'intérêt des gens pour l'entrepreneuriat vert en Algérie.

I.2.6. Comment encourager l'entrepreneuriat vert en Algérie

Il existe plusieurs façons pour encourager l'entrepreneuriat vert en Algérie ci-dessous nous citons trois types d'encouragement :

I.2.6.1. Soutenir financièrement les entreprises vertes

Les gouvernements devraient offrir des subventions, des allègements fiscaux et des financements pour encourager les start-ups à devenir des entreprises vertes.

I.2.6.2. Promouvoir l'entrepreneuriat vert auprès des jeunes

Les acteurs doivent encourager l'entrepreneuriat vert auprès des jeunes en Algérie en organisant des concours de plan d'affaires, des ateliers d'apprentissage, et des événements pour présenter les projets d'entreprises vertes.

I.2.6.3. Sensibiliser les individualités aux avantages de l'entrepreneuriat vert

Les acteurs doivent sensibiliser la société algérienne sur les avantages de l'entrepreneuriat vert pour encourager le développement durable à un niveau individuel.

I.3. Quelques entreprises vertes réussies en Algérie

➤ **Clima-style** : Cette entreprise fournit des solutions écologiques pour la climatisation, la ventilation et le chauffage.

➤ **Ecotic** : Cette entreprise de recyclage des déchets électroniques a développé une plateforme en ligne pour gérer les déchets électroniques en environnement urbain.

➤ **Cardotek** : Cette entreprise produit des solutions écologiques pour la surveillance électronique des températures et du positionnement GPS.

➤ **Solar Energy** : Solar Energie est une entreprise algérienne spécialisée dans l'installation de systèmes solaires pour les maisons et les entreprises.

➤ **Marché bio** : Le marché bio de Tizi Ouzou vend des produits locaux naturels et biologiques pour aider les agriculteurs et promouvoir des pratiques plus durables.

➤ **Tassili Transport** : Tassili Transport est une entreprise de transport écologique en Algérie qui utilise des véhicules éco énergétiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Conclusion

Entrepreneuriat vert s'agit d'une solution ambitieuse pour sauvegarder la planète, tout en boostant l'innovation et la croissance économique. Cela requiert une prise de conscience et un engagement global. L'entrepreneuriat vert peut avoir un impact positif en Algérie en créant des emplois, en protégeant l'environnement, en stimulant l'innovation, et en développant la compétitivité des entreprises.

Les gouvernements, les investisseurs et les entrepreneurs doivent prendre en compte les défis et les obstacles pour soutenir et encourager l'entrepreneuriat vert.

Chapitre II
Le développement
durable

Introduction

A travers ce chapitre nous allons mettre l'accent sur le développement durable en générale, dans la première section on trouve les concepts, les fondements, et les objectifs ; et la deuxième section on met l'accent sur la relation de l'entrepreneuriat et le développement durable ; dans la troisième section nous basons sur le développement durable en Algérie ou nous mettons l'accent sur différents points dont ; les lois et décret du développement durable, les mesures prises par le gouvernement, sa stratégie et ses indicateurs.

Section 01 : Concepts généraux sur le développement durable.

Le développement durable est un concept qui a gagné en importance ces dernières années dans le monde entier. Il s'agit d'un développement économique qui prend en compte les aspects environnementaux et sociaux, afin de garantir un avenir viable pour les générations futures.

II.1. Concept de base sur le développement durable

Le concept de développement durable ou le développement soutenable a été utilisée pour la première fois en 1980, il s'est substitué à celui d'éco développement, dans un rapport du programme des nations unies pour l'environnement (PNEU).

II.1.1. Définition du développement durable

<https://mtaterre.fr/dossiers/le-developpement-durable/cest-quoi-le-developpement-durable>

On peut définir le développement durable comme un besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

Le développement durable se compose par deux termes :

- **Développement** : qui veut dire l'amélioration de performance (économique, sociale ...)
- **Durable** : qui veut dire une chose qui tient dans la durée, qui est stable et résistante.

II.1.2. Selon le premier ministre norvégien (1987) Mm Gro Harlem Brundtland

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins »

C'est-à-dire que ce que nous faisons aujourd'hui ne doit pas nuire aux générations de demain.

II.1.3. Selon Rio, Kyoto, Davos et Johannesburg (1992, 1997, 2001,2002)

Le développement durable apparait aujourd'hui comme la représentation dominante d'une nouvelle logique du développement économique et social. Cette logique devrait

autoriser l'instauration d'un juste équilibre entre des aspirations sociales, considérées comme nouvelles, et un « **développement économique qui satisfait les besoins de chaque génération, a commencé par ceux des plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs** »

II.2. Les fondements du développement durable

Après avoir définie le développement durable nous allons citer les piliers, les principes, indicateurs et enfin les enjeux.

II.2.1. Les piliers du développement durable

<https://cy.clope.com>

Le développement durable ne se réduit pas à la protection de l'environnement comme beaucoup de personnes le pensent encore, par contre le développement durable est une notion globale, elle se repose sur trois pilier essentiel, l'environnement, le social et l'économie. Un développement qui se dit durable doit prendre en compte ces 3 piliers.

II.2.1.1. Le pilier économique

Ce pilier **crée** des richesses pour satisfaire les besoins des hommes et améliorer les conditions de vie matérielles.

II.2.1.2. Le pilier social

Le pilier social est celui qui prend en charge les problèmes de société. Son propre but est de satisfaire les besoins essentiels (santé, éducation, habitation, emploi...) des populations pour les générations présentes et futures et réduire les inégalités sociales en assurant un partage équitable de la richesse dans le monde et entre les générations.

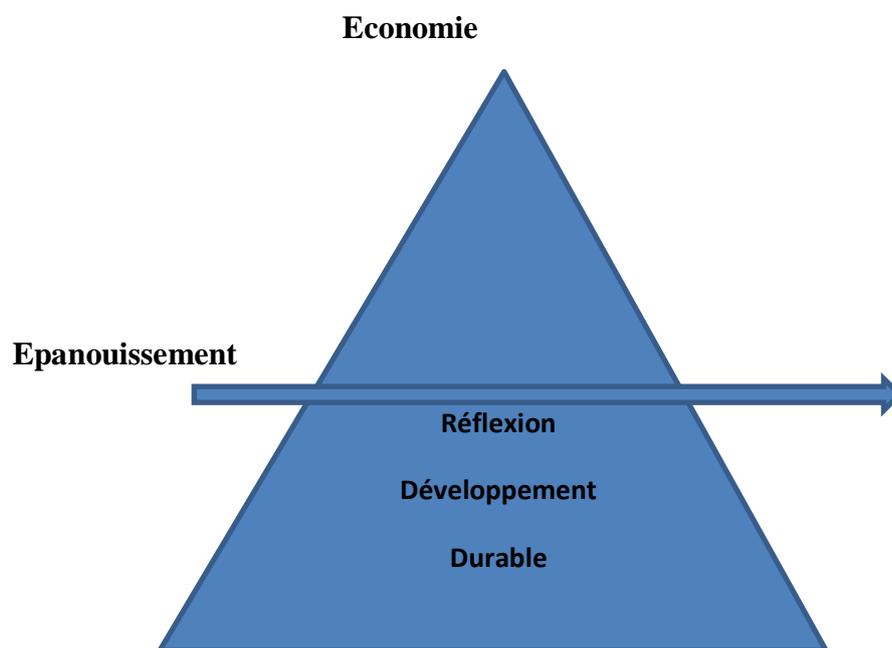
II.2.1.3. Le pilier environnemental

Son rôle est de préserver les ressources de la planète et maintenir l'équilibre écologique sur le long terme. Elle valorise l'environnement pour les générations futures, et elle :



Source : <https://www.grainesdepaix.org/fr/ressources/references/developpement-durable/les-trois-dimensions-du-developpement-durable>

Figure 3 : Les trois dimensions du développement durable



Social
Environnement

Source : Olivier Coppin, « les dimensions territoriales du DD » juillet 2020, p.5

Figure 4 : Les trois piliers du développement durable

II.2.2. Les principes du développement durable

<https://fac.umc.edu.dz>

Les principes ci-dessous sont formulés sur la déclaration de Rio, qui s'engagent sur la voie d'un développement durable.

II.2.2.1. Principe de précaution

Robert Formater dit « N'attendons pas qu'il soit trop tard pour agir » Ce principe concerne l'environnement et la sécurité alimentaire ainsi la santé. **Comme par exemple** avant de dormir nous devons éloigner les appareils et les téléphones de nous.

II.2.2.2. Principe de prévention

Robert Formater dit « Mieux vaut prévenir que guérir » Ce principe déclare que les états ont le droit d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement à condition que cette exploitation de ressources ne cause pas de dommage pour l'environnement.

II.2.2.3. Principe de responsabilité

Robert Formater dit « Qui casse les verres les paye » La responsabilité est le fait que chaque personne soit tenue de répondre juridiquement ou moralement de ses actes et décisions et d'assumer les conséquences.

II.2.2.4. Principe de solidarité

Ce principe déclare que pour protéger l'environnement et lutter contre la pauvreté il faudrait que toutes les nations soient concernées qui veut dire que tous les pays doivent collaborer entre eux pour que les pays développés aident les pays en développement.

II.2.2.5. Principe d'équité

Ce principe définit le concept du développement durable.

Il existe deux types d'équité en premier on trouve **l'équité intergénérationnelle** et en deuxième **équité intra-générationnelle**.

a) **Equité intergénérationnelle** : le droit moral de préserver les ressources naturelles et culturelles de la planète aux générations futures.

b) **Equité intra-générationnelle** : concerne la satisfaction des besoins des générations actuelles, la solidarité entre les plus riches et les plus pauvres et la préservation de la biodiversité et de l'environnement.

II.2.2.6. Principe du pollueur-payeur

Ce principe est adopté par l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Selon les fondements initiaux de l'OCDE : le pollueur doit supporter le coût des mesures de prévention, et de la lutte contre la pollution. **Par exemple** : ce principe est appliqué en Algérie à travers la taxe d'enlèvement des odeurs ménagères (TEOM), la taxe aux activités polluante ou dangereuse à l'environnement (TAPD).

II.2.2.7. Principe de l'information

Ce principe de l'information est un fondement de la démocratie participative qui concède que la participation citoyenne est une des conditions de la construction d'un développement durable.

II.2.2.8. Principe de participation et de gouvernance

Le principe de participation est le fait d'être informé, d'avoir les éléments de connaissance nécessaires pour contribuer efficacement à la vie publique (entreprise, territoire de vie ...) est une condition essentielle d'un développement durable.

II.2.3. Les indicateurs du développement durable

<https://www.gpe-afrique.com>

L'indicateur composite regroupe un certain nombre d'indicateurs de base pour comparer et catégoriser les pays en fonction de leurs performances en matière de bien-être, d'environnement et de développement durable. L'utilisation de cet indicateur de communication et d'analyse est de plus en plus courante en raison de leurs capacités à intégrer de grandes quantités d'information sous une forme facilement compréhensible par le public. Ils peuvent limiter la quantité de statistique présentées et faciliter des

comparaisons rapides des performances des pays. Certains des exemples les plus courants incluent :

II.2.3.1. L'indice de la durabilité environnementale (IDE)

Est un indice créé en 1999 lors du forum économique mondial de Davos. La durabilité environnementale fait référence à la capacité d'obtenir des résultats significatifs de manière durable dans cinq domaines :

- ✓ **Les systèmes environnementaux.**
- ✓ **La réduction des pressions environnementales.**
- ✓ **La réduction de la vulnérabilité humaine.**
- ✓ **Les capacités sociales et les institutions.**
- ✓ **Les bonnes tendances mondiales.**

L'IDE permet aux pays d'évaluer l'état de leur environnement, et il est considéré comme une référence générale pour comparer l'état actuel d'un pays avec son état antérieur et pour suivre l'amélioration et l'évolution d'un pays d'une publication à l'autre.

II.2.3.2. L'indice de performance environnemental (IPE)

L'indice de performance environnementale (IPE) vise à évaluer l'efficacité des politiques environnementales d'un pays à un moment donné en se référant à des normes nationales ou internationales élaborées par des experts.

II.2.3.3. L'empreinte écologique

L'empreinte écologique correspond à la surface productive nécessaire à une personne ou à une population pour satisfaire ses besoins de consommation de ressources et de déchets. Cet indicateur utilise une gamme d'indicateurs pour mesurer la superficie de terre réutilisables et non réutilisables nécessaires pour répondre aux demandes de ressources. Il permet de calculer le déficit ou crédit écologique et sa bio capacité, il est défini comme la surface productive disponible d'un pays. Ce calcul permet d'estimer si le pays vit au-dessus de ses moyens et doit importer des ressources de l'étranger pour assurer sa survie.

II.2.3.4. L'indice de développement humain (IDH)

Développé par le PNUD (depuis 1991), il agrège des indicateurs liés à trois dimensions du développement :

- ✓ **L'espérance de vie** (espérance de vie à la naissance)
- ✓ **Les connaissances** (durée moyenne de scolarisation)
- ✓ **Les revenus.**

Cet indice est créé pour donner une image plus juste de la qualité de vie par rapport au PIB.

II.2.3.5. L'indice de Gini

Ils utilisent cet indicateur pour illustrer les écarts de distribution de la richesse entre riche et pauvre. Cet indice mesure la distribution des revenus ou des dépenses de consommation dans laquelle chacun recevait une part égale de la richesse.

II.3. Les objectifs du développement durable

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

➤ **Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**

Cet objectif vise à n'aider toute personne est dans le besoin pour sortir de la pauvreté sous toutes ses formes. Cet objectif met l'accent sur la réduction de la pauvreté. Pendant le corona virus (covid 19) et pour la première fois dans le monde les personnes qui vivait dans l'extrême pauvreté augmente en une génération.

➤ **Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable**

Cet objectif répond aux besoins humains pour assurer la santé à long terme.

Et pour assurer cette dernière on doit prendre en considération ses facteurs ci – dessous :

- ✓ **Un bon fonctionnement du marché.**
- ✓ **Augmentation des revenus des petits exploitants.**
- ✓ **Egalite d'accès à la technologie et aux terres.**
- ✓ **Des investissements supplémentaires.**

Sachant que la faim et l'insécurité alimentaire étaient en hausse même avant la pandémie corona virus (covid 19)

➤ **Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge :**

Cet objectif appelle à mettre fin à plusieurs maladies, ou plus au moins à les réduire et à éviter toutes les risques qui peuvent nous faire tomber malade et bien surtout à assurer les médicaments et les vaccins sûrs avec des coûts abordables, et aussi avoir une couverture de santé.

➤ **Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

Cet objectif vise à une meilleure éducation de qualité, à des formations tout au long de la vie, et même à un enseignement qualifié.

Pendant le (covid19) le monde entier a connu une forte perturbation dont les écoles ont fermé qui a causé une inquiétude pour l'apprentissage et le bien-être des enfants.

➤ **Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

Cet objectif vise à l'égalité de femme et fille sur le plan juridique et tous les plans, leur donner les droits les plus fondamentaux et être protégées. L'égalité entre les sexes n'est pas encore atteinte et cela durera jusqu'à 2030, et la pandémie corona virus (covid 19) a rendu la situation plus sombre.

➤ **Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des assurances en eau**

Cet objectif vise à éliminer le souci existant par rapport à l'eau, ce problème est tellement sérieux puisque sans régler ce problème même d'autres domaines des objectifs du développement durable seront en retard.

➤ **Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

L'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et durables nécessite d'élargir l'accès à l'électricité aux technologies propres et aux carburants pour la cuisson. Améliorez l'efficacité énergétique et augmentez l'utilisation des énergies renouvelables. Pour atteindre cet objectif des politiques et des financements plus audacieux est nécessaire, mais il doit aussi y avoir une volonté forte de la part des États d'adopter de nouvelles technologies.

➤ **Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail pour tous**

Cet objectif vise à promouvoir la croissance économique, dans ce cas un plus grand nombre de personnes peuvent échapper à la pauvreté. Pendant la pandémie corona virus (COVID-19) le monde a connu une crise économique, heureusement qu'en 2021 l'économie mondiale commence à se rafraîchir, cela que pour les pays développés mais pour les pays moins développés sont encore en proie à une faiblesse de croissance économique.

➤ **Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**

L'infrastructure, l'industrialisation, et l'innovation sont les trois moteurs de la croissance économique, ainsi que la résilience et la durabilité sont aussi prises en compte. La croissance économique peut renforcer le développement durable. La pandémie corona virus (COVID-19) a montré l'importance de l'industrialisation, de l'innovation technologique et de la résilience des infrastructures pour reconstituer en mieux et atteindre les objectifs du développement durable.

➤ **Réduire les inégalités dans les pays à l'autre**

Cet objectif appelle à amoindrir les inégalités dans tous les pays pour que les migrations se développent convenablement de manière sûre et régulière. Et au même temps pour autoriser aux pays en développement de mieux faire entendre leurs voix lors des prises de décision économique et financière et internationales.

➤ **Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

Environ plus d'une moitié de la population mondiale vit dans les villes. Malgré que les villes soient le centre de l'innovation et autorisent la favorisation de la

croissance d'emplois et de l'économie mais en contre partie il existe des problèmes sérieux dont des logements inadaptés, une aggravation de la pollution atmosphère et un manque d'accès à des services et à des infrastructures de base.

➤ **Établir des modes de consommation et de production durable**

Cet objectif vise à séparer la croissance économique de l'exploitation des ressources, et de minimiser au maximum l'impact des produits chimiques et les déchets dangereux sur la population et l'environnement. Ces deux modes servent à une bonne utilisation des ressources et peuvent réduire les effets des activités économiques sur l'environnement.

➤ **Prendre de l'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

En 2016 la planète a connu un réchauffement climatique dont la température à augmenter environ 1,1 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. La superficie de la glace de mer a diminué environ 4,14 million de kilomètres carrés.

➤ **Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable**

Les océans recouvrent trois quarts de la planète, et le changement climatique, l'acidification des océans la pollution marine et la surpêche compromettent les progrès récents accomplis pour protéger certaines zones des océans dans le monde.

➤ **Vie terrestre**

Des écosystèmes préservés et restaurés et la biodiversité qu'ils abritent peuvent aider à atténuer les changements climatiques et permettre d'améliorer la résilience face aux pressions croissantes et aux catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses.

➤ **Paix, justice et institution efficace**

Ces trois moteurs sont essentiels pour le développement durable. Les progrès pour promouvoir des sociétés pacifiques.

➤ **Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**

Pour réussir et atteindre les objectifs du développement durable il est important donc de favoriser le partenariat, et aussi assurer la cohérence des politiques et il est important d'implanter un environnement favorable en vue de la mise en œuvre du développement durable à tous les niveaux et par tous les acteurs.

II.4. Le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement durable

L'entrepreneuriat est considéré comme étant un des facteurs capitaux pour une économie en pleine croissance. Enfin elle est considérée comme une action de création de richesse, dans le cadre de la création d'entreprise pour renforcer le système économique, une raison pour laquelle l'Etat stimule l'entrepreneuriat et la création d'entreprise en encourageant des initiatives afin de motiver les jeunes à entreprendre. Le champ de l'entrepreneuriat a également dévoilé une importance croissante pour le développement durable.

II.4.1. Il existe plusieurs facteurs qui favorisent l'entrepreneuriat en développement durable

Dans leurs travaux Berger-Douce.S et all, (2014) mentionnent plusieurs facteurs qui favorisent l'entrepreneuriat e développement en développement durable :

➤ L'ampleur et la persistance des problèmes environnementaux représentent une tendance lourde qui provoque l'apparition et le développement d'activité liées à l'environnement et à sa protection à long terme qui sont autant opportunité d'affaire.

➤ La hausse des prix des matières premières qui favorisent l'énergie renouvelables et l'économie d'énergie.

➤ L'apparition de nouveaux secteurs d'activité économique : les investisseurs l'ont comprise, et investissent de plus en plus dans le développement durable depuis une quinzaine d'année, plus particulièrement pour réduire l'énergie renouvelable.

➤ L'ensemble des politiques qui accompagne le développement des marchés associé au développement durable.

➤ L'émergence d'une plus grande réceptivité de public face aux enjeux du DD.

➤ L'importance pour les entreprises de présenter une bonne image.

Le développement durable est basé sur une idée fondamentale qui consiste à être conscient que les ressources de la planète ne sont pas illimitées, tandis que la population ne cesse d'augmenter.

Le développement durable vise à résoudre tous ces problèmes à la fois, soit économique ou bien environnementale. (Berger-douce.S,et all,(2014) »entrepreneuriat, développement durable et territoires »,paris ,2014,p30)

Le tableau suivant identifie des sources d’opportunité pour l’entrepreneuriat et le développement durable.

Tableau 2: Déterminants favorisant l’émergence de l’entrepreneuriat en développement durable

Année	Auteur	Déterminant proposé	Niveau
1990 2007	Rose Dean	Problèmes environnementaux comme source d’opportunités d’affaires	Global
1997 2006 2007 2008	Doherty Fiona Todd Dale	Hausse des prix du pétrole (favorise les énergies renouvelables et les économies d’énergie)	Global
1991 1992 2001 2004 2007 2008	Broad Kahlenberg Merritt Seabrook Dean Gangemi	Fond d’investissement consacré à l’environnement.	Global
2002	Issak	Volonté des pouvoirs public (incitatifs, fiscaux, compagne d’pignon...)	National
2006 2007 2007	Bonnet Tracey Phillips	Promotion de l’environnement dans l’éducation.	National
2005 2008	Schaper Clifton	Bonne image.	Entreprise

Source : Berger-Douce. S, et all, 2014, Entrepreneuriat, développement durable et territoires, paris, 2014, p3.

Section 02 : Le développement durable en Algérie.

L'Algérie est un pays qui a pris conscience de l'importance de ce concept, l'Algérie est un pays riche en ressources naturelles, notamment en hydrocarbures. Cependant, l'exploitation de ces ressources a eu un impact négatif sur l'environnement du pays.

II.1. Les lois et décrets pris par le gouvernement pour le développement durable

Le gouvernement algérien a adopté un ensemble de lois et de décrets pour intégrer le développement durable dans les politiques de développement d'un pays, par ce qu'il a pris conscience que le développement durable est la seule solution pour faire sortir le pays de son état de dégradation et empêcher la concrétisation, sur le long terme.

II.1.1. Les lois régissant le développement durable

➤ **Loi n° 01-19 du 12 décembre 2001** : relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, dont l'objectif est de fixer les modalités relatives aux opérations de gestion, de contrôle de traitement des déchets en se basant, entre autres, sur les principes suivants :

✓ **La prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets à la source.**

✓ **La valorisation des déchets par leur réemploi, leur recyclage et toute autre action visant à obtenir, à partir de ces déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie.**

✓ **L'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leur impact sur la santé et l'environnement ainsi que les mesures prises pour prévenir, réduire ou compenser ces risques.**

➤ **Loi n° 01-20 du 12 décembre 2001** : relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, dont l'objectif est de définir les orientations et les instruments de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire : une politique qui vise à rééquilibrer la répartition de la population et des activités sur tout le territoire afin de garantir un développement harmonieux de l'espace national, par la mise en place d'actions nécessaires pour augmenter l'attractivité des zones intérieures (hauts plateaux et sud) afin de susciter des mouvements migratoires vers ces zones, ce qui

permettrait un allègement des pressions qui pèsent sur les zones du littoral et une réduction des dégâts qui en découlent (pollution, épuisement des ressources naturelles et dégradation du cadre de vie des citoyens), ainsi qu'une revitalisation de l'économie dans ces zones (hauts Plateaux et sud).

➤ **Loi n° 02-02 du 05 février 2002** : relative à la protection et la valorisation du littoral qui interdit toute nouvelle construction liée à une activité économique sur le littoral.

➤ **Loi n° 02-08 du 08 mai 2002** : relative aux conditions de création des villes nouvelles et leur aménagement, et qui s'inscrit également dans le cadre de la réalisation de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire. La principale condition stipulée par cette loi est l'interdiction de création de villes nouvelles dans le nord du pays sauf à titre exceptionnel : « *la création de villes nouvelles ne peut intervenir que dans les régions des hauts plateaux et du sud. Néanmoins, à titre exceptionnel, et en vue de réduire la pression sur les grandes villes d'Oran, Alger, Constantine et Annaba, la création de villes nouvelles peut intervenir dans les régions nord du pays* »

➤ **Loi n° 03-10 du 19 juillet 2003** : relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Cette loi, qui vient remplacer la loi n°83-03 du 05 février 1983 relative à la protection de l'environnement, définit les dispositions pour la protection de l'environnement, définit les dispositions pour la protection de l'environnement. Celles-ci ont pour objectifs :

✓ **Fixer les principes fondamentaux et les règles de gestion de l'environnement.**

✓ **Promouvoir un développement national durable en améliorant les conditions de vie et en œuvrant à garantir un cadre de vie sain.**

✓ **Prévenir toute forme de pollution ou de nuisance causée à l'environnement en garantissant la sauvegarde de ses composantes.**

✓ **Renforcer l'information, la sensibilisation et la participation du public et des différents intervenants aux mesures de protections de l'environnement.**

➤ **Loi n° 04-09 du 14 aout 2004** : relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable, dont l'objectif est de fixer les modalités de promotion des énergies renouvelables afin de :

✓ **Protéger l'environnement, en favorisant le recours à des sources d'énergie non polluantes.**

✓ **Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en limitant l'émission des gaz à effet de serre.**

✓ **Participer à un développement durable par la préservation et la conservation des énergies fossiles.**

➤ **Loi n° 04-20 du 25 décembre 2004** : relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. L'objectif de cette loi est de fixer les règles de prévention contre toute menace probable provenant du fait d'aléas naturels ou d'activités humaines et ayant des impacts nocifs sur l'homme et son environnement, ainsi que pour la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs nécessaires pour prendre en charge les effets générés par la survenance d'une catastrophe d'origine naturelle ou humaine.

➤ **Loi n°05-12 du 04 aout 2005** : relative à l'eau dont l'objectif est de définir les principes et les règles applicables pour l'utilisation et la gestion des ressources en eau.

➤ **Loi n° 06-06 du 20 février 2006** : portant loi d'orientation de la ville, dont l'objectif est de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable. La politique de la ville vise à orienter et à coordonner toutes les interventions, particulièrement celles relatives aux domaines suivants :

✓ **La résorption de l'habitat précaire ou insalubre.**

✓ **La maîtrise des plans de transport, de déplacement et de circulation dans et autour des villes.**

✓ **Le renforcement des voiries et réseaux divers.**

✓ **La garantie et la généralisation des services publics, particulièrement ceux chargés de la santé, de l'éducation, de la formation, du tourisme, de la culture, du sport et des loisirs.**

✓ **La lutte contre les fléaux sociaux, la délinquance, la pauvreté et le chômage.**

➤ **Loi n°07-06 du 13 mai 2007** : relative à la gestion, la protection et au développement des espaces verts, dont l'objectif est de définir les règles de gestion, de protection et de développement des espaces vert dans le but de :

✓ **Améliorer le cadre de vie urbain.**

✓ **Promouvoir la création d'espaces verts de toute nature.**

✓ **Faire de l'introduction des espaces verts, dans tout projet de construction, une obligation prise en charge par les études urbanistique et architecturales publique et privées.**

➤ **Loi n° 11-12 du 17 février 2011** : relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, dont l'objectif est de classer les aires protégées et de déterminer les modalités de leur gestion et de leur protection dans le cadre du développement durable.

II.1.2. Les décrets sur le développement durable

➤ **Décret n° 2000-73** du premier avril 2000 complétant le décret exécutif n° 93-165 du 10 juillet 1993 relatif à la réglementation des émissions atmosphériques de fumées, gaz, poussières, odeurs et particules solides des installations fixes.

➤ **Décret exécutif n° 02-372** du 11 novembre 2002 relatif aux déchets d'emballage.

➤ **Décret exécutif n° 03-472** du premier décembre 2003 fixant les conditions particulières relatives au transport routier de matières dangereuses.

➤ **Décret exécutif n° 04-210** du 28 juillet 2004 définissant les modalités de détermination des caractéristique de emballage destinés à contenir directement des produits alimentaires ou des objets destinés à être manipuler par des enfants.

➤ **Décret exécutif n° 04-409** du 14 décembre 2004 fixant les modalités de transports des déchets dangereux.

➤ **Décret exécutif n° 04-410** du 14 décembre 2004 fixant les règles générales d'aménagement et d'exploitation des installations de traitement des déchets et les conditions de leur admission au niveau de ces installations.

➤ **Décret exécutif n° 05-240** du 26 juin 2005 fixant les modalités de désignation des délégués pour l'environnement.

➤ **Décret exécutif n°05-315** du 10 septembre 2005 fixant les modalités de déclaration des déchets spéciaux dangereux.

➤ **Décret exécutif n° 06-138** du 15 avril 2006 règlementant l'émission dans l'atmosphère de gaz, fumées, vapeurs, particules liquides ou solides, ainsi que les conditions dans lesquelles s'exerce leur contrôle.

➤ **Décret exécutif n° 06-141** du 19 avril 2006 définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels.

➤ **Décret exécutif n° 06-198** du 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement.

➤ **Décret exécutif n° 06-02** du 7 janvier 2006 définissant les valeurs limites, les seuils d'alertes et les objectifs de qualité de l'air en cas de pollution atmosphérique.

➤ **Décret exécutif n° 06-104** du 28 février 2006 fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux dangereux.

➤ **Décret exécutif n° 07-144** du 19 mai 2007 fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

➤ **Décret exécutif n° 07-207** du 30 juin 2007 règlementant l'usage des substances qui appauvrissent la couche d'Ozone, de leurs mélanges et des produits qui en contiennent.

➤ **Décret exécutif n° 07-299** du 27 septembre 2007 fixant les modalités d'applications de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle.

➤ **Décret exécutif n° 07-300** du 27 septembre 2007 fixant les modalités d'application de la taxe complémentaire sur les eaux usées industrielle.

➤ **Décret exécutif n° 09-19** du 20 janvier 2009 réglementant l'activité de collecte de déchets spéciaux.

➤ **Décret exécutif n° 09-336** du 20 octobre 2009 relatif à la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement.

II.2. Les mesures prises par le gouvernement pour le développement durable

II.2.1. Sur le plan social

Le gouvernement algérien a mis une stratégie nationale de la famille pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et assurer une meilleure vie. Cette stratégie se concentre sur l'intérêt de la famille algérienne et vise à trouver des solutions dans de différents secteurs : logement, santé, enseignement, formation, enfance, prise en charge des personnes âgées et des femmes en difficulté. Le gouvernement algérien a adopté des actions pour but d'atteindre certaine objection ; citons :

II.2.1.1. La lutte contre le chômage

➤ **Des actions de solidarité** : Ces actions se traduisent par :

✓ La prise en charge des personnes vulnérable et défavorisées : enfants privés de familles, personnes âgées sans revenus, personnes sans domicile fixe et les handicapées.

✓ L'octroi d'aides financière aux élèves nécessiteux, de trousseaux scolaires et la mise en place de transport et de cantines scolaires.

✓ Distribution de repas au profit des familles démunies et des sans domicile fixe ainsi que la livraison à domicile de couffins et d'aides financières durant le mois de ramadhan.

➤ **La lutte contre les inégalités entre les sexes** : Cette lutte vise à lutter contre les inégalités entre les sexes et l'autonomisation de la femme, citons :

✓ La lutte contre la violence exercée à l'égard des femmes et mettre en place des structures d'accueil pour les femmes et les enfants victimes de violence, des centre d'écoutes pour permettre aux femmes de s'exprimer d'une manier anonyme ainsi que des programmes de sensibilisation au niveau national, régional et local.

✓ La signature, avec le PNUD, d'un programme commun pour l'égalité et l'autonomisation des femmes pour la période (2009,2011) qui vise à améliorer l'accès des femmes à l'emploi et mieux les informer sur leurs droits à travers des action de sensibilisation et de formation.

➤ **La lutte contre la mortalité maternelle et périnatale :** A travers le lancement du programme national de périnatalité (2006-2009) qui vise à améliorer la prise en charge de la santé maternelle et du nourrisson afin de réduire la mortalité maternelle et périnatale. Sachant que le taux de mortalité maternelle affichés cette dernière année reconnaisse une baisse par rapport aux années précédente, mais malgré toute cette baisse reste insuffisante, cela pousse à réfléchir sur l'application du programme.

➤ **La lutte contre la corruption :** Suit à la loi n°06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et lutte contre la corruption. L'organisme, opérationnel depuis janvier 2011 a pour missions :

✓ Dispenser des conseils pour la prévention de la corruption à toute personne ou organisme public ou privé.

✓ Recommander des mesures, notamment d'ordre législatif et règlementaire.

✓ Coopérer avec les secteurs publics et privés dans l'élaboration des règles déontologiques.

✓ Elaborer des programmes d'éducation et de sensibilisation des citoyens sur les effets néfastes de la corruption.

II.2.2. Sur le plan environnemental

Le gouvernement algérien élabore un plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (**PNE-DD**) : un plan qui propose un cadre stratégique ainsi qu'un ensemble d'actions prioritaires à mettre en place pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la santé et la qualité de vie des citoyens.

II.2.2.1. Le cadre stratégique du plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNE-DD)

Le gouvernement algérien a élaboré la stratégie nationale de l'environnement et du développement durable (SNE-DD) pour mettre en œuvre le (PNE-DD). Celle-ci est basée sur quatre objectifs stratégiques ainsi qu'un ensemble de dispositions pour leur réalisation :

➤ **Les objectifs de la stratégie nationale de l'environnement et du développement durable (SNE-DD)**

✓ **L'amélioration de la santé et de la qualité de vie des citoyens :** Cet objectif vise à lutter contre les causes qui sont à l'origine de la dégradation de la santé et de la qualité de vie des citoyens comme : les déchets industriels dangereux, la pollution de l'aire causée par le trafic automobile et les activités industrielles.

✓ **La conservation du capitale naturelle et l'amélioration de sa productivité :** Cet objectif traduit la détermination du gouvernement à empêcher la dégradation des terres et des forêts et promouvoir une production agricole et animale durable.

✓ **La réduction des pertes économique et l'amélioration de la compétitivité :** Le gouvernement exprime sa volonté à améliorer la compétitivité des entreprises en les incitant à une utilisation rationnelle des ressources (eau, matière première et ressources énergétique) ainsi qu'à une amélioration de leur gestion, notamment en intégrant les préoccupations environnementales.

✓ **La protection de l'environnement globale :** Cet objectif vise à la protection de l'environnement : il s'agit de prendre en charge les préoccupations environnementales d'envergure mondiale telles que la réduction des émissions des gaz à effet de serre, l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et la protection de la biodiversité.

➤ **La mise en œuvre de la stratégie nationale de l'environnement et du développement durable :** Le gouvernement algérien a mis en œuvre une stratégie nationale de l'environnement et un plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) :

✓ Impliquer l'ensemble des ministères et des services déconcentrés, les collectivités locales et la société civile, dont le rôle est d'être une force de propositions.

✓ Intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays.

✓ Mettre en place des politiques publiques efficaces qui visent à régler les externalités environnementales.

II.2.2.2. Le centre de développement des ressources biologiques et de la biosécurité (CDRB)

Créé par le décret n° 02-371 du 11 novembre 2002 et placé sous la tutelle du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le CDRB a pour missions :

- ✓ Réaliser un inventaire de toutes les ressources biologiques du pays et les centraliser dans une base de données.
- ✓ Contribuer à l'élaboration de plans de valorisation des ressources biologique dans le cadre du développement durable.
- ✓ Veiller à la conservation des ressources biologiques nationales selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur.

II.3. La stratégie nationale de développement durable et son plan d'action

Entre 2016 et 2018 le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables de l'Algérie (MEER) a élaboré un projet de stratégie nationale de l'environnement et du développement durable (SNEDD), et a mis à jour le plan national d'action environnementale et du développement durable (PNAEDD).

Cette stratégie a vu le jour après d'une réflexion menée en trois phases dont de nombreux universitaire, cadre et experts tant nationaux qu'internationaux ont participé.

➤ **Première phase :** en 2016 et 2017 les membres du comité stratégique du MEER et les membres du comité national d'examen du PNAEDD ont convenue d'un cadre stratégique pour la SNEDD et ses PNAEDD pendant cinq ans. Présenté sous la forme d'un tableau synoptique, ce cadre stratégique identifie les principaux thèmes et axes transversaux, objectifs, actions et activités jugés prioritaires par le gouvernement à l'horizon 2035. Ce premier travail a posé les bases d'une compréhension commune de ce que devrait être le développement durable en Algérie.

➤ **Deuxième phase :** en juillet 2018 suite à la mobilisation d'experts internationaux, un projet de SNEDD a été élaboré. S'appuyant sur un cadre stratégique et tenant compte de la constitution nationale, des projets du Président de la République et du nouveau modèle de croissance économique du pays, le SNEDD propose une vision et des objectifs de développement qui reflètent à la fois les aspirations nationales et les engagements internationaux de l'Algérie en matière de protection de l'environnement et de

développement durable. La Stratégie nationale algérienne de l'environnement et du développement durable rappelle huit principes généraux de protection de l'environnement inscrits dans la loi algérienne de 2003 sur lesquels le gouvernement doit agir.

Le SNEDD prend également en compte les objectifs exprimés dans les différentes stratégies nationales sectorielles et plans d'action en matière d'environnement et de développement durable et se présente comme un outil intégré de planification stratégique. Le SNEDD s'appuie sur l'économie verte et circulaire comme vecteur de développement et de diversification économique, améliorant la qualité de vie de tous les Algériens dans une perspective d'équité et d'élimination des inégalités. **Ses objectifs sont :**

- ✓ La sécurité alimentaire.
- ✓ La lutte contre la désertification.
- ✓ Le changement climatique.
- ✓ La protection du capital naturel de la nation et une gouvernance plus efficace.

➤ **Troisième phase :** automne de 2018 le PANEDD du gouvernement algérien a été actualisé comme le prévoit la loi sur l'environnement 'élaboration était faite par les ministères, direction et organismes concernés, se concentre sur les données les plus récentes sur l'état de l'environnement de l'Algérie. Il donne un aperçu des coûts engendrés par les dommages causés à l'environnement du pays par les activités humaines et des coûts de remédiation. Le PNAEDD actualisé identifie les actions prioritaires et les principales activités envisagées pour les cinq prochaines années. Il désigne les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de ces actions et propose une estimation des investissements jugés essentiels pour la réalisation de ce plan. La réflexion qui a mené à la stratégie algérienne de développement durable n'a rien à envier aux meilleures pratiques en la matière. Les experts nationaux et internationaux qui ont contribué au processus ont fait en sorte que la stratégie formulée tienne compte des réalités, ressources, opportunités et défis du pays.

II.4. Les indicateurs de développement durable en Algérie

La conférence de Rio a fait appel aux pays à définir la notion d'indicateur d'un développement durable.

Les organisations international (CDD-ONU, PNUE, OCDE, commission européenne, banque mondiale...) et de nombreux pays ont travaillé pour identifier des indicateurs afin de mieux prendre les aspects environnementaux du développement.

La prise de décision en matière de développement durable dépend sur un ensemble d'indicateurs statistiques. Sachant que chaque pays a sa propre politique de développement durable, donc, ces indicateurs doivent être mis en relation avec les thèmes de la politique et la stratégie d'un pays.

Les méthodes de mesure les plus courantes consistent à sélectionner un certain nombre d'indicateurs pour chacune des trois piliers du développement durable.

Ont trouvent :

Indicateurs phares : qui couvrent les trois objectifs transversaux du développement durable.

Indicateurs composites : obtenus à partir d'un agrégat d'indicateurs individuels pour rendre compte de l'efficacité économique, l'équité sociale, et la durabilité de l'environnement.

Indicateurs globaux : qui s'inscrivent dans une démarche de mesure exclusivement comptable de la performance économique en y intégrant l'environnement.

II.4.1. Les indicateurs phares

Tableaux 3 : les émissions de gaz à effet de serre.

	2012	1995
Emissions de CO2	114 million t	-
(t CO2/hab.)	2.97	-
Secteurs polluants	-	-
Transports	94%	-
Résidentiel et tertiaire	31%	-
Industriel	12%	-
Consommation énergétique finale	-	-
Taux de croissance moyen	6.5%	-
Période	2000-2012	-

Remarque : les données manquantes (1995 et les autres valeurs non mentionnées) ne sont pas disponibles dans le texte fourni.

Tableaux 4 : les énergies renouvelables.

	Part dans le bilan énergétique	Part du mix électricité
Energies renouvelables	0.11%	0.7%
Energies renouvelables (Afrique du nord-moyenne)	-	6.5%

Tableaux 5 : La production électrique d'origine renouvelable en Algérie se répartit comme suit.

Type d'énergie renouvelable	Part dans la production électrique
Solaire	15%
Hydraulique	85%
Eolien	Presque inexistant

Tableaux 6 : L'utilisation rationnelle d'énergie.

	L'utilisation rationnelle d'énergie
Mesure	Intensité énergétique
Définition	Energie nécessaire pour produire 1000 \$ de PIB
Unité de mesure	Kilogramme équivalent pétrole/dollars (kep/\$)
Evolution en Algérie	Augmentation de plus d'un point depuis 2000
2013	0.16 kep/\$2005 ppa (inférieur à la moyenne mondiale et africaine)
Consommation/habitant	Augmentation significative ces dix dernières années
Consommation actuelle	1100 kep/hab (moyenne mondiale 1800 kep/hab)
Programme gouvernemental	Efficacité énergétique mis en place depuis 2011
Objectif	Renverser la tendance de consommation

	énergétique en faveur de l'utilisation plus rationnelle de l'énergie.
--	---

Tableaux7 : Le taux de croissance du PIB par habitant.

Période	Taux de croissance du PIB par habitant	PIB réel par habitant (ppa 2005)
2000-2013	2% par an	Plus de 7500 dollars

Tableaux 8 : L'espérance de vie en Algérie.

Indicateur	Hommes	Femmes	Total
Espérance de vie à la naissance (1990)	+5 ans	+4ans	-
Espérance de la vie à la naissance (2023)	69ans	73ans	71ans
Espérance de vie	62ans	63ans	-

Remarque : les valeurs pour l'espérance de vie en bonne santé sont pour l'année 2007.

Tableaux 9 : L'accès à l'emploi et à l'éducation.

Indicateur	1998	2012
Taux d'alphabétisation des jeunes	87%	92%
Taux de scolarisation	N/A	N/A
Taux de chômage	N/A	Inférieur à 10%
Taux de chômage des jeunes diplômés	N/A	25%
Taux de chômage de longue durée	N/A	6.5%
Emploi précaire	N/A	30%

Remarque : les données manquantes (N/A) indiquent que les informations spécifiques ne sont pas disponibles pour ces années.

Tableaux 10 : L'évolution de la biodiversité.

Aspect	Statistiques
Zones terrestres protégées	28 aires protégées (environ 34% du territoire national)
Zones humides	23 zones humides
Parcs nationaux	11 parcs nationaux
Surfaces forestières protégées	0.60% du territoire national
Zones marines protégées	0.40% des eaux du territoire
Projet du barrage vert	Taux de réalisation de seulement 10%
Efforts restant à accomplir	Beaucoup d'efforts nécessaires pour améliorer la biodiversité en Algérie

II.4.2. Les indicateurs composants

Tableaux 11 : L'indice de développement humain (IDH).

Indicateur	Valeur algérien
Indice de développement humain	0.717
Taux de croissance annuel moyen de l'IDH	0.95%
Classement mondial	93ème sur 187
Indice d'inégalité du genre	0.425

Remarque : la valeur de L'IDH de l'Algérie en 2013 est comparée à celle des Etats Arabes (0.682) et le taux de croissance annuel moyen de L'IDH depuis 2000 est l'ordre de 0.95%.

L'Algérie a amélioré son classement en gagnant 13 places pour atteindre la 93ème position sur 187 pays.

Cependant, les disparités entre les femmes et les hommes demeurent importantes avec un indice d'inégalité du genre de 0.425 (0.451 au niveau mondial). Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour surmonter les obstacles au développement humain en Algérie.

Tableaux 12 : L'indice de performance environnementale (IPE).

Indice de performance environnementale (IPE)	Classement	Score
Algérie	92	50.0817

Tableaux 13 : Performance environnementales par catégorie.

Catégorie	Score
Qualité de l'air	Très élevé
Subventions agricoles	Très élevé
Réglementation des pesticides	Très élevé
Mortalité infantile	Légèrement au-dessus de la moyenne
Distribution de l'eau	Moyen
Conditions sanitaires	Moyen
Climat	Faible
Energie	Faible

Remarque : l'Algérie est le 13^{ème} pays arabe en termes de performance environnementales.

II.4.3. Les indicateurs globaux

Tableaux 14: L'épargne nette ajustée.

	l'épargne nette ajustée
Contexte	En Algérie, depuis le début des années 1990, l'épargne nette ajustée est orientée.
Année	2012
Pourcentage du RNB	28.30%

Performance mondiale	Parmi les meilleures
Ressources pétrolières	Forte dépendance
Explication	Une épargne nette ajustée élevée due à la compensation de l'investissement en capital humain (dépenses d'éducation) et une épargne nette relativement élevées, avec une pollution généralement plus faible que dans les pays développés.

Tableaux 15 :L'empreinte écologique.

	Empreinte écologique (gha/h)	Bio capacité (gha/h)	Déficit écologique (gha/h)
1995	Augmentation d'environ 30%	Restés pratiquement stable	
2011	1.65	0.5	1.15
Comparaison avec l'Afrique	Egale à la moyenne	Plus de deux fois intérieure à la moyenne	
Composante dominante	Empreinte carbone (inferieur 36%)		
Causes principales	Exploitation des ressources fossiles (pétrole et gaz) efficacité d'utilisation des ressources fossiles		

Remarque : les valeurs (gha/h) représentent des hectares globaux par heure.

Conclusion

Le développement durable est essentiel pour un avenir prospère et nous pouvons tous contribuer à cet effort. En adoptant des pratiques durables dans sa vie quotidienne et en encourageant les gouvernements et les entreprises à agir pour un avenir durable.

L'Algérie a pris des mesures importantes pour promouvoir le développement durable. Le pays a mis en place des politiques visant à garantir un avenir viable pour les générations future. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, l'Algérie est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de développement durable.

Chapitre III

*L'entrepreneuriat vert :
cas d'étude les entreprises
de recyclage dans la
wilaya de Bejaïa*

Introduction

Dans le monde entier et en Algérie, la quantité de déchets ménagers augmente en raison de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation. L'Algérie a donc opté pour une stratégie de minimisation des déchets afin de protéger l'environnement et les organismes des maladies pouvant être causées par la pollution. L'initiative contribue à encourager le recyclage, à rendre Aujourd'hui, de nombreux objets de recherche et de soutien visent à les développer et à résoudre des problèmes environnementaux et économiques.

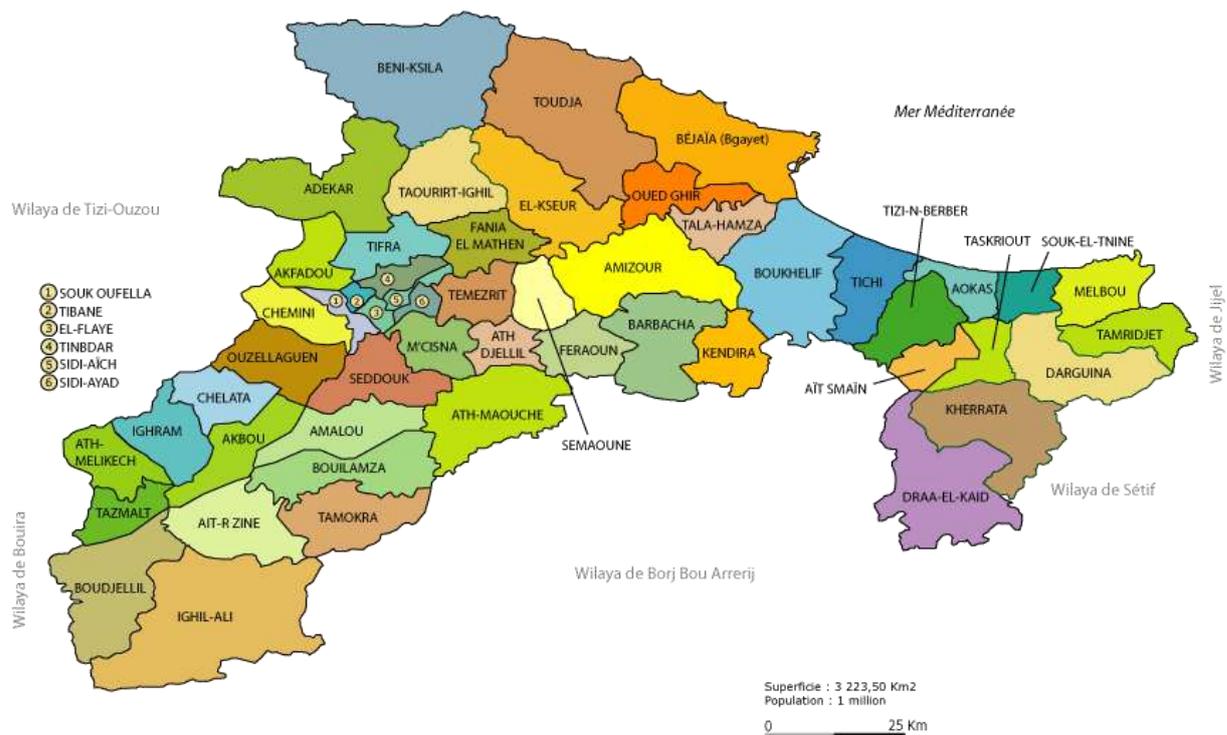
Dans ce troisième chapitre, nous traiterons notre cas pratique par une enquête de suivi. Ce dernier implique les (06) sociétés de recyclage dans la province de Bejaia, les résultats seront ensuite analysés et discutés.

Section 01 : Présentation de la wilaya de Bejaia.

III.1. Présentation de la wilaya Bejaïa

La wilaya de Bejaïa est une wilaya parmi les wilayas de l'Algérie.

COMMUNES DE LA WILAYA DE BEJAIA (BGAYET)



Source : ifwb.org /carte de la wilaya de Bejaïa

Figure 5 : Carte de la wilaya de Bejaïa

III.1.1. Situation géographique et administrative

La wilaya de Bejaïa occupe une superficie de 3.223,50Km², elle est située au nord de la région « centre » du pays dans la région de la Kabylie.

Elle est limitée par :

- ✓ La wilaya de Sétif et la wilaya de bordj Bou Arreridj au sud.
- ✓ La wilaya de Bouira et la wilaya de Tizi Ouzou à l'ouest.
- ✓ La wilaya de Jijel à l'Est.
- ✓ Une ouverture directe sur la mer méditerranée nord.

L'organisation administrative est la suivante (Issue du découpage administratif de 1974) :

- ✓ Dix-neuf (19) daïras.
- ✓ Cinquante-deux (52) communes.
- ✓ La commune de Bejaïa se compose de trois zones topographiques bien distinctes :
- ✓ La montagne qui occupe 60%
- ✓ A pleine côtère qui s'entend de Bejaïa a Souk EL–Tenine sur une distance de 3km et une largeur de 4km occupe 30%.
- ✓ La vallée de la Soummam d'une longueur de 80 km et d'une largeur de 4km et qui sépare les deux ensembles de montagne : Bibans, bâbors à l'Est, Akfadou Gouraya à l'ouest.

Tableaux 16: Découpage administratif de la wilaya de Bejaïa

Daïras	Communes	Daïras	Communes
Bejaia	Bejaia	Chemini	Chemini
	Oued Ghir		Souk Oufella
Tichy	Tichy		Tibane
	Boukhelifa		Akfadou
	Tala Hamza		Souk El Tenine
Akbou	Akbou		Souk El Tenine
	Ighram	Tamridjet	
	Chellata	El Kseur	
	Tamokra	Fenaia El Mathen	
Amizour	Amizour	El Kseur	Toudja
	Beni Djellil		Barbacha
	Feraoun		Kendira
	Semaoun		Aokas
Seddouk	Seddouk	Aokas	Tizi N'berber
	Amalou		Darguina
		Darguina	Darguina

	Bouhamza		Ait Smail
	M'cisna		Taskriout
Adekar	Adekar	Kherrata	Kherrata
	Beni K'sila		Draa El Gaid
	Taourirth Ighil		Tazmalt
Sidi Aich	Sidi Aich	Tazmalt	Beni Mellikeche
	El Flaye		Boudjellil
	Tinebdar	Ighil Ali	Ighil Ali
	Tifra		Ait R'zine
	Sidi Ayad		Ifri Ouzellaguene
Timezrit	Timezrit	Beni Maouche	Beni Maouche

Source : DPSB 2022

Tableaux 17: Répartition de la population par tranche d'âge et sexe.

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total
0-4 ANS	37 387	35 497	72 884
4-9 ANS	34 677	32 834	67 511
10-14 ANS	43 341	41 477	84 818
15-19 ANS	53 848	52 073	105 920
20-24 ANS	62 823	59 267	122 091
25-29 ANS	57 440	52 701	110 141
30-34 ANS	46 108	42 588	88 696
35-39 ANS	37 517	35 643	73 159
40-44 ANS	31 074	30 072	61 147

45-49 ANS	24 746	23 516	48 262
50-54 ANS	21 554	20 391	41 945
55-59 ANS	19 041	17 764	36 805
60-64 ANS	10 875	11 587	22 462
65-69 ANS	9 448	10 683	20 131
70-74 ANS	8 015	9 515	17 531
75-79 ANS	6 411	7 387	13 798
80 ANS et +	6 188	6 832	13 019
ND	753	976	1 729
Total	511 246	490 804	1 002 050

Source : DPSB 2022.

D'après le tableau n°04 donné par la direction de la programmation et de suivi budgétaire, on remarque que le sexe masculin prend un taux de 51% qui représente un peu plus la moitié de la population. On remarque également que la partie la plus dominante est celle des jeune de moins de 35 ans avec un taux de 65%, et un taux de 26% pour la tranche d'âge de 35ans au 59 an, et la population de plus de 60 ans est la plus faible avec un taux de 9%.

III.2. La croissance d'emploi

Tableaux 18: Le bilan de création d'emplois par L'ANADE et ANGEM pour l'année 2022.

LES DISPOSITIFS	ANGEM	ANADE	TOTAL
NBR de dossiers déposés	559	977	1536
NBR de fichiers acceptés	566	502	1068
NBR de projet financé	216	183	399

NBR de projet exploité	61	247	308
NBR de postes créés	436	579	1015

Source : direction de l'emploi.

Tableaux 19 : Projet financé par branche d'activité et selon le genre pour (2018/2019/2020/2021 et premier trimestre de l'an 2023).

	Secteur d'activité	Nbr de projets financés		Potentiel d'emplois
		Homme	Femme	
2018	ARTISANAT	6	12	36
	INDUSTRIE	5	2	14
	SERVICES	23	10	66
	BTPH	7	0	14
	AGRICULTURE	15	3	36
	TOTAL	56	27	166
2019	ARTISANAT	15	17	64
	INDUSTRIE	10	4	28
	SERVICES	26	21	94
	BTPH	11	0	22
	AGRICULTURE	17	2	38
	TOTAL	79	44	246
2020	ARTISANAT	18	16	68
	INDUSTRIE	8	1	18
	SERVICES	26	16	80
	BTPH	4	0	08
	AGRICULTURE	27	4	60
	PECHE	1	0	02
	TOTAL	84	37	236
2021	ARTISANAT	18	16	68
	INDUSTRIE	8	1	18
	SERVICES	26	16	80

	BTPH	4	0	08
	AGRICULTURE	27	4	60
	PECHE	1	0	02
	TOTAL	84	37	236
2023	ARTISANAT	03	17	41
	INDUSTRIE	35	25	165
	SERVICES	41	14	124
	BTPH	27	0	51
	AGRICULTURE	21	03	46
	TOTAL	135	54	464

Source : direction de l'emploi.

D'après le tableau n°06 on remarque que le nombre de projet financés en 2019 est en croissance par rapport à l'an 2018, et une décroissance en 2020 et 2021 aux femmes, puisqu'une croissance vue au premier trimestre de l'an 2023 avec un potentiel d'emplois très élever.

III.3. Les différentes zones situées sur Bejaia

On trouver deux zone différentes située sur la wilaya de Bejaia elles se trouvent ci-dessous :

III.3.1. Les zones industrielles et zones d'activités

La wilaya de Bejaia dispose de deux (02) zones industrielles, l'une située à IHADADDENE commune de Bejaia et l'autre à la commune d'AKBOU. Elles occupent une superficie totale de 151,15 HA répartie en 98 lots. A cela s'ajoute dix-neuf (19) zones d'activités, couvrant une surface totale de 198,35 ha répartie en 791 lots dont les plus importantes sont la ZAC de Taharacht, commune d'Akbou et la ZAC d'El Kseur dite « Industrielle ».

Tableaux 20: Zones industrielles.

N°	Commune	Dénomination de la zone	Superficie globale de la Zone (hA)	Nombre de Lots créés	Nombre Lots attribués
----	---------	-------------------------	------------------------------------	----------------------	-----------------------

01	Béjaia	IHADDADENE	114,17	92	90
02	Akbou	AKBOU	36,98	6	5
Total			151,15	98	95

Source : direction de l'industrie.

Tableaux 21: Les zones d'activités

N°	Commune	Dénomination de la zone	Superficie de la Zone (HA)	Nombre de Lots créés
1	Souk El Tenine	ZAC Souk El Tenine	8,9964	62
2	Melbou	ZAT Melbou	20,3540	11
3	Taskriout	ZAC Taskriout	1,6053	15
4	Aokas	ZAA Tala Khaled	4,4500	27
5	Oued Ghir	ZAC Ibourassen	9,1600	92
6	Tala Hamza	ZAC Tala Hamza	4,0490	26
7	El Kseur	ZAC El Kseur à caractère commercial	15,9209	189
8	El Kseur	ZAC El Kseur caractère industriel	49,5745	55
9	Fénaia	ZAC Fénaia	10,0501	56
10	Timezrit	ZAC Ideraken	1,3035	28
11	Adekar	ZAC Adekar	4,4270	43
12	Akfadou	ZAC Akfadou	1,8030	03
13	Toudja	ZAC Larbaa	8,3039	32
14	Amizour	ZAC Amizour	2,4760	13
15	Akbou	ZAC Taharacht	24,7688	50
16	Akbou	ZAC Taharacht extension	22,4895	45
17	Ouzellaguen	ZAC Hellouane	3,6179	18
18	Seddouk	ZAC Seddouk n°01	2,9500	16
19	Seddouk	ZAC Seddouk n°02	2,0520	10
Total			198,3518	791

Source : direction de l'industrie.

➤ **Nouveaux espaces industriels** : En plus des zones citées plus haut créées durant les dernières décennies, la wilaya de Bejaia a bénéficié de deux (02) opérations de réalisation de (02) deux zones industrielles, d'une superficie globale de 350 ha, l'un à El Kseur-Fénaia dont l'état d'avancement global des travaux d'aménagement est estimé à 98% et l'autre à Béni Manssour, commune de Boudjellil dont les études sont achevées.

Tableaux 22: Nouvelles zones industrielles.

Commune	Dénomination des nouvelles Zones	Superficie (ha)
El Kseur- Fenaia il maten	El kseur-Fenaia- il maten	175,8700
Boudjellil	Béni Manssour	175,3500
Total		351,2200

Source : direction de l'industrie.

➤ **Mini zones d'activités** : Conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République, trois (03) mini zones d'activités destinées aux jeunes porteurs de projets et d'idées permettront la création de richesses, de l'emploi et la consolidation du processus du développement ont été créées réparties sur les communes de **Seddouk, Akbou** et **El kseur** et l'opération de prospection des terrains devant recevoir les projets de création mini zones est en cours aux niveaux des autres communes.

Tableaux 23: Mini zone d'activités.

N°	Commune	Superficie (ha)
01	Seddouk	4.2479
0	Akbou	1.7874
03	El kseur	2.8488

Source : La direction de l'industrie.

III.4. La situation environnementale

Tableaux 24: Nombres de point noir recensés et éradiqués sur la wilaya de Bejaïa.

Communes	Nombre de points noirs recensés	Nombre de points noirs éradiqués
Bejaia	03	01
Oued Ghir	03	01
Akbou	04	03
Chellata	03	03
Ighrem	28	10
Tamokra	03	01
Tazmalt	03	02
Beni Melikeche	03	01
Boudjlil	10	10
Seddouk	04	02
Amalou	04	04
Bouhamza	01	01
Mciena	00	00
Ighil ali	01	00
Ait rzine	05	05
Ouzelaguen	07	07
Tichy	09	01
Boukhlifa	26	16
Tala Hamza	02	02
Aokas	15	03
Tizi N'berber	04	00
Soul El tenin	11	03
Melbou	01	00
Tamridjet	08	00
Darguina	03	01
Taskeriout	06	01
Ait Smail	22	08

Kherrata	35	07
Draa el Gaid	33	07
Amizour	06	06
Beni Djellil	05	00
Feraoun	03	00
Semaoun	02	02
Adekar	09	06
Beni Ksila	25	25
Taourirth Ighil	04	04
Timezrit	07	04
Sidi Aich	15	09
Lefley	04	04
Tinebdar	10	07
Tifra	09	05
Sidi Ayad	02	00
Chemini	07	04
Souk Oufela	13	01
Tibane	22	00
Akfadou	02	01
El-kseur	08	04
Fenaia Elmathen	04	02
Toudja	06	05
Barbacha	01	00
Kendira	01	00
Beni Maouche	00	00
Total	422	189

Source : direction de l'environnement

Section 02 : Le recyclage

Le recyclage est une pratique essentielle pour préserver l'environnement et réduire l'impact de nos déchets sur la planète. Dans cette section nous allons mettre les points sur les type de recyclage, les déchets et enfin les étapes à suivre pour recycler les déchets.

III.1. Définition de recyclage

Le recyclage est un processus de traitement des déchets qui permet à nouveaux produits de réintégrer le cycle de consommation. Ainsi, il donne à l'objet une seconde vie. Le recyclage comprend différentes étapes : depuis la collecte des déchets et leur transformation en matières premières recyclées, jusqu'à l'utilisation de ces matériaux pour fabriquer de nouveaux produits. Pour promouvoir un mode de vie plus responsable, les « **3R** » du recyclage guident la démarche de réduction des déchets :

✓ **Réduire** : Les déchets les plus faciles à recycler sont ceux que nous ne produisons pas !

✓ **Réutiliser** : Réutiliser des articles au lieu de les jeter est le signe d'une consommation plus saine, ce qui peut prolonger la durée de vie des produits.

✓ **Recyclage** : Si les deux premières options sont écoulées on n'hésite pas à recycler nos déchets. Pour cela, nous devons respecter les consignes de tri des ordures afin qu'elles puissent d'être correctement recycler.

Tableaux 25: Les sigles et symboles de recyclage.

Nom du logo	Interprétation	Symbole
Triman	Le produit doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé. Le déchet ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères. À noter que son apposition est progressive dans les entreprises, ainsi, il ne figure pas sur tous les produits pouvant être recyclés, ce qui ne signifie pas qu'il ne doit pas être trié !	
Triangle de möbius	Le produit ou l'emballage est techniquement recyclable. En effet, le déchet sera recyclé uniquement si le système de collecte et la filière de recyclage le permet dans votre commune. Pour écarter tout doute de recyclage.	

<p>Consignes Intro-Tri</p>	<p>Signalétique plus graphique visant à rendre plus claires les consignes de tri. En effet, les consignes y sont détaillées et les matériaux à jeter ou trier sont nommés pour éviter toute confusion.</p>	
<p>Poubelle barrée</p>	<p>Figurant sur l'ensemble des produits électriques et électroniques et les piles, ces déchets doivent faire l'objet d'une collecte séparée et ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères.</p>	

Source : climate.selectra.com

III.2. Les types de recyclage

Il existe trois types de recyclage on trouve le recyclage mécanique le recyclage chimique et enfin le recyclage organique. (Cy-chope.com/les types de recyclage./thématique/déchets).

III.2.1. Le recyclage mécanique

Le recyclage mécanique consiste principalement à déchirer les déchets plastiques ou les déchets métalliques avec des machines pour les décomposer en petits composants réutilisables. Ce procédé mécanique permet aux usines de recyclage de valoriser une certaine quantité de déchets : principalement les emballages consignés et les bouteilles en plastiques. Cependant, selon les déchets, le recyclage mécanique ne suffit pas. Par exemple, il ne peut convertir certains types de plastiques en matériaux utilisables dans les procédés industriels. C'est pourquoi les déchets doivent être collectés avec soin et de manière sélective. De plus, le cycle de vie des matériaux recyclés mécaniquement est très court et ne peut être recyclé que 2 voire 3 fois au maximum.

III.2.2. Le recyclage chimique

Le recyclage chimique permettra de séparer les éléments pour créer des "monomères". Des produits chimiques tels que le polyéthylène téréphtalate et le polychlorure de vinyle permettront de séparer les monomères des colorants, des additifs, etc. Les réactions chimiques permettent de recycler de nombreux déchets industriels ou usuels et même des déchets dangereux. L'eau utilisée dans le processus n'est pas puisée dans les eaux souterraines et les eaux usées sont traitées sur place pour être réutilisées. Le recyclage chimique est donc complémentaire du recyclage mécanique.

III.2.3. Le recyclage organique

Le recyclage organique est une troisième solution pour valoriser nos flux de déchets. Le processus de recyclage concerne aussi ce que nous mangeons. L'intérêt de l'organique, c'est la qualité des déchets qu'il produit : ceux-ci sont gorgés de résidus essentiels à la vie. En les rendant à la terre, ils pourront être utilisés pour le cycle de vie d'autres plantes ou animaux. Le recyclage organique n'a d'ailleurs pas besoin de l'intervention humaine, il s'agit d'un processus tout à fait naturel.

III.3. Déchet

III.3.1. Définition du déchet

Les déchets sont d'abord des « débris, restes d'aliments qui sont impropres à la consommation ou à l'usage ». Puis des « matériaux rejetés comme n'ayant pas une valeur immédiate ou laissés comme résidus d'un processus ou d'une opération ». Est aussi définie par le code de l'environnement français comme suit : le déchet est toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.

III.3.2. Classification des déchets

III.3.2.1. Classification selon l'origine du déchet

Les déchets peuvent être divisés en deux classes :

- Les « déchets ménagers », dont le producteur initial est un ménage.
- Les « déchets d'activités économiques » (DAE), dont le producteur initial n'est pas un ménage.

III.3.2.2. Classification selon le danger du déchet

Les déchets peuvent être divisés en trois catégories :

- **Les déchets dangereux (DD)** : Les déchets dangereux font l'objet de règles de gestion particulières en raison des risques particuliers d'impact environnemental et sanitaire associés à leur manipulation, comme les déchets inflammable, toxique, dangereux pour l'environnement.
- **Les déchets non dangereux (DND)** : Les règles de gestion sont plus souples que pour les déchets dangereux. Il s'agit par exemple de bio déchet, de déchets de verre ou de plastique, de bois, etc.

➤ **Les déchets non dangereux inertes** : parmi les déchets non dangereux, ce sont des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas, ne produisent aucune réaction physique ou chimique, ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas les matières avec lesquelles ils entrent en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine. Il s'agit en majorité de déchets provenant du secteur du bâtiment et des travaux publics (déchets de béton, de briques, de tuiles, etc.)

III.4. Les étapes du cycle de collecte et de recyclage des déchets

Le recyclage permet de traiter les produits et les déchets pour les réinsérer dans le processus de production de nouveaux produits ou matières.

III.4.1. L'achat

Un déchet est dans un premier temps un objet que l'on achète. Ce sont des produits qui font partie de notre consommation courante comme, des boissons, des cosmétiques, des produits d'hygiène et d'entretien. Cette étape n'est pas à prendre à la légère, car ce qu'un consommateur achète influence la quantité de déchets que le consommateur aura.

III.4.2. La consommation

Une fois acheté, le produit est consommé et devient donc, un déchet. Le consommateur doit, durant cette étape, recycler ses produits en les jetant dans des bacs de récupération. Comment bien trier non déchets :

Tableaux 26: La répartition des déchets selon la couleur de la poubelle.

Couleurs de la poubelle	Caractéristique
Poubelle verte	Elle concerne les produits en verre. Les bocaux doivent être le plus propre possible et sans couvercle.
Poubelle jaune	Elle concerne le plastique, et s'il n'y a pas de poubelle bleue, le carton et le papier.
Poubelle bleu	Le papier, les journaux, les annuaires, les prospectus.
Poubelle gris/noir	Le reste des déchets qui ne rentrent pas dans les autres catégories.

Source : réaliser par nous-même.

III.4.3. Le centre de tri

Une fois déposés dans les bacs de recyclage, les déchets sont collectés et envoyés dans les centres de tri. Les déchets y sont triés manuellement ou à l'aide de machines pour être classés dans diverses catégories.

III.4.4. Les conditionneurs et les recycleurs

Les conditionneurs et les recycleurs achètent les déchets auprès des centres de tri. Le conditionnement consiste à préparer les déchets avant qu'ils soient recyclés. Les matières sont lavées et découpées pour être plus facilement recyclés. Le recycleurs traite et transforme les matières, elles seront ainsi réutilisées pour la fabrication de nouveaux produits. Les recycleurs peuvent directement fabriquer de nouveaux produits comme des bouteilles plastiques.

III.4.5. Les réutilisations des déchets

Les matières et les produits, qui sont recyclés, sont rachetés par des entreprises ou des organisations, pour être introduits dans leur processus de production. Les matières recrées sont le plus souvent des matériaux de construction, des produits de jardinage, des produits textiles... Les produits et matières sont alors remis sur le marché en tant que bien de consommation courante et le cycle recommence !

III.4.6. La durée de décompositions de quelques déchets ménagers

Tableaux 27: La durée de décomposition de quelque déchet ménager.

Type de déchets	Duré de vie (décomposition)
Mouchoir en papier	3mois
Ticket de bus	De 3à 4 mois
Journal	De 3 à 12 mois
Epluchure de fruit	De 3 mois à 12 ans
Allumaite	6 mois
Chaussette en lain	1 an
Mego de cigarette	De 1 à 5 ans
Chewing –gum	5ans
Planche de bois	De 13 à 15 ans
Boite de conserve	De 10 à 100 ans

Briquet jetable	De 100 ans
Canette en aluminium	De 200 à 500 ans
Sac en plastique	450 ans
Bouteille en plastique	De 100 à 1000 ans
Fil de pêche et filet en nylon	600 ans
Polystyrène expansé	1000 ans
Bouteille en verre	Quasi illimitée

Source : réaliser par nous-même à partir des informations acquises.

Section 03 : Méthodologique et analyse les données de l'enquête.

Dans cette section on va faire une présentation de le enquête pour 06 entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaia, donc on a opté en premier de faire une petite présentation et le déroulement de l'enquête et les difficultés rencontrer durant la distribution du questionnaire, et ensuite voire l'objectif de

III.1. Présentation de l'enquête

Notre enquête d'étude a ciblé les entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaia, nous avons fait de notre mieux pour collecter un maximum d'information.

III.1.1. Présentation de l'échantillon de l'enquête

Notre enquête s'est intéressée aux activités de recyclage dans la wilaya de Bejaia. On a opté pour 16 entreprise dont on distribuer le questionnaire, et on a récupérer que 06 échantillons.

Tableaux 28: La taille de l'échantillon de l'enquête de terrain.

Nombre questionnaires	L'échantillon étudié	Taux %
Distribués	16	100%
Récupérés	06	37,5%
Non récupérés	10	62,5%

Source : réaliser par nous-même.

Tableaux 29: Les entreprises enquêtées

Signification	Statut juridique	Activité	Date de création	Lieu de localisation
TRMP Plast	SARL	Recyclage de plastique.	2002	Oued Ghir
Idéal Eco	SARL	Récupération des huiles alimentaires usagées.	2018	BOUDJELLIL - Tazmalt-
Reva Plast	SARL	Collecte et transformation et valorisation	2018	AKBOU

Ibrahim	ETABLISS EMET	Récupération plastique	du	2018	SIDI-AICHE
Golden emballage	SARL	Recyclage transformation plastique	et de	2011	EL-KSEUR
Générale Emballage	SARL	Récupération carton ondulé	du	2001	TAHRACHETH

Source : réaliser par nous-même.

III.2. Déroulement de l'enquête

Lors du lancement de notre enquête nous avons ressenti un accueil chaleureux de la part de la plupart des entrepreneurs du fait qu'en notre thématique est liée directement à leur activité d'une part, et d'autre parts en raison du faible nombre d'études qui sont consacrées au sujet des activités de recyclage.

III.2.1. Les difficultés rencontrées

Durant notre enquête nous avons rencontré quelque obstacle, car quelques entreprises ont refusé de remplir le questionnaire disant que leurs informations sont confidentielles.

III.3. L'objectif de l'enquête de terrain

L'objectif de l'enquête est de répondre à notre problématique et de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Elle vise aussi à réunir le maximum d'information et dégager les données capitales concernant l'entrepreneuriat vert et développement durable dans la wilaya de Bejaia, nous avons élaboré un questionnaire sur la contribution des TPME durable dans la wilaya de Bejaia.

III.4. Présentation du questionnaire

Nous avons opté un questionnaire qui se compose de 20 questions et 3 AXE.

- ✓ **AXE N° 01** : il porte sur les données générales sur l'entreprise.
- ✓ **AXE N° 02** : il porte sur le profil de l'entrepreneur.
- ✓ **AXE N° 03** : il porte sur l'activité et son impact pour l'environnement.

III.5. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Donc on va élaborer une présentation des résultats de notre enquête, menée auprès d'un échantillon final de 06 entreprises de recyclage, les résultats seront présentés par trois AXE. Comme on les a déjà cités au-dessus.

III.5.1. AXE N° 01 : les données générales sur l'entreprise

Cette première on la consacré que pour les données générales des entreprises comme la date de création et statut juridique ...etc.

Tableaux 30: Date de création de ces entreprises.

Période	Nombre	Taux%
De 2000 à 2015	03	50%
De 2015 à 2020	03	50%
Totale	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 17 qui porte sur la date de création de ces entreprises de recyclage on remarque que le nombre d'entreprises crée entre 2002 et 2015 est à 50%, dont on constate que le pourcentage d'entreprise crée entre 2015 et 2020 est aussi à 50%.

Tableaux 31: Statut juridique.

Fréquence	Nombre	Taux 100%
SARL	04	66,66%
SPA	01	16,67%
EURL	00	00%
SNC	00	00%
Entreprise individuelle	01	16.67%
TOTAL	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 18 qui porte sur le statut juridique des entreprises on remarque que la plupart des entreprises sont des sociétés à responsable limité (SARL), dont

on constate que le pourcentage des entreprises de cette forme (SARL) est à 66,66%, elle préoccupe un taux très important. **Pourquoi les entreprises préfèrent cette forme :**

- ✓ Le statut SARL, exige un minimum d'associés (deux)
- ✓ Protection des associés car elle s'agit d'une société à responsable limités.
- ✓ Le capital social minimum n'est pas exigé et il peut être librement fixé pas les associés et divisés en parts égales entre eux.
- ✓ La possibilité d'utiliser les statuts de conjoint collaborateur, et le régime fiscal particulier.
- ✓ La SARL peut être idéale pour un début temps d'affaire ou pour un petit projet.

Les autres forme (Individuelle, SPA) occupe la deuxième place avec un taux égaux de 16.67%.

Tableaux 32: L'histoire des entreprises.

Réponse	Nombre	Taux%
Une nouvelle création	05	83,33%
Extension d'une ancienne activité	00	00%
Reprise d'une entreprise familiale	01	16.67%
Reprise d'une entreprise public/ privé	00	00%
Total	06	100%

Source : Réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 19 qui porte sur l'historique des entreprises, on constate que le nombre d'entreprise qui sont de nouvelle création est le plus élevé avec un taux de 83.33%. Et seulement une entreprise issue d'une reprise d'une entreprise familiale avec un taux de 16.67%.

Tableaux 33: La taille de ces entreprises.

Réponse	Nombre	Taux%
Micro entreprise	01	16,67%
Petite entreprise	02	33,33%
Moyenne entreprise	02	33,33%
Grande entreprise	01	16,67%

Total	06	100%
-------	----	------

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n°20 qui porte sur la taille des entreprises on constate que la petite et la moyenne entreprise sont d'un taux de 33,33%, puis la micro et grande entreprise sont d'un taux de 16,67%.

Tableaux 34: La localisation de l'entreprise.

Localisation	Nombre	Taux%
Une zone d'activité	03	50%
Une zone industrielle	00	00%
Un terrain privé	03	50%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n°21 on remarque que la moitié (50%) des entreprises enquêtées est localisées dans une zone d'activité, et l'autre moitié (50%) sont localisée dans un terrain privé.

Tableaux 35: Structure financière de ces entreprises.

Type de financement	Nombre	Taux%
Epargne personnelle	01	16,67%
Emprunt bancaire	00	00%
Emprunt familial	00	00%
Emprunt chez les amis	00	00%
Dispositif public (ANADE...)	03	50%
Emprunt personnelle +emprunt bancaire.	02	33,33%
TOTAL	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 22 on remarque que la moitié des entreprises ont opté pour les dispositifs publics avec un taux de 50%. Et Epargne personnelle occupe la dernière position avec un taux de 16,67%.

Certains entrepreneurs ont eu un recours à deux moyennes de financement en raison du manque de capitale d'investissement, nous dénotons emprunt personnelle et emprunt bancaire qui vient en deuxième position avec un taux de 33,33%.

Relativement à ces résultats nous relevons que les entrepreneurs de notre échantillon n'ont pas hésité à faire recours à des emprunts externes et même étrangers pour lancer leur affaire ; ceci peut être justifié par les moyens de sensibilisations engagées par l'Etat pour sensibiliser les gens à entreprendre.

III.5.2. AXE N° 02 : le profil de l'entrepreneur

Ce deuxième axe on la consacré que pour le profil de l'entrepreneur, tout ce qui concerne le l'âge le sexe...etc. de l'entrepreneur.

Tableaux 36: La répartition des entrepreneurs enquêtés selon le sexe.

Sexe	Nombre	Taux%
Masculin	05	83,33%
Féminin	01	16,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n°23 on remarque que le nombre d'entrepreneur du sexe masculin prend le monopole avec un taux de 83,33%, puis suit le sexe féminin avec un taux de 16,67%.

Le manque de la participation du sexe féminin cela ne signifie pas que les femmes peuvent pas pratiquer l'activité de recyclage mai seulement durant notre enquête on a rencontré qu'une seule entrepreneuse.

Tableaux 37: L'âge de l'entrepreneur.

Age	Nombre	Taux%
Moins de 20 ans	00	00%
Entre 20 ans et 30 ans	01	16,67%
Entre 30 ans et 40 ans	01	16,67%
Entre 40 ans et 50 ans	03	50%
Plus de 50 ans	01	16,67%

Total	06	100%
-------	----	------

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n°24 nous avons remarqué que la catégorie d'âge la plus dominante est celle entre 40 ans et 50 ans avec un taux de 50% qui représente la moitié.

En remarque que les autres catégories (entre 20 ans et 30 ans ; entre 30 ans et 40 ans ; plus de 50 ans) occupent la deuxième position avec un taux de 16.67% pour chaque catégorie.

Tableaux 38: Le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Nombre	Taux%
Primaire	00	00%
Moyen	01	16,67%
Secondaire	00	00%
Formation professionnelle	03	50%
Universitaire	02	33,33%
Autre	00	00%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 25 on constat que la moitié des entrepreneurs qui pratique l'activité de recyclage ont bénéficié de formation professionnelle avec un taux de 50%.

Le niveau d'instruction Universitaire occupe la deuxième position avec un taux de 33,33%, donc nous constatons que seulement deux entrepreneurs ont eu une formation universitaire parmi six (6) entrepreneurs.

Le niveau d'instruction moyen occupe la dernière position avec un taux de 16,67%.

Tableaux 39: Milieu d'habitat de l'entrepreneur

Habitat	Nombre	Taux%
Rurale	02	33,33%
Urbain	04	66,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 26 on constate que 66,67% des entrepreneurs habite dans un milieu urbain, et 33,33% des entrepreneurs habite dans un milieu rural.

Tableaux 40: Avez-vous déjà travaillé dans le même secteur d'activité ? Et pour combien de temps

Fréquence	Nombre	Taux%
Oui	02	33.33%
Non	04	66,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après les résultats du tableau n°27 on constat que le nombre d'entrepreneurs qui n'ont pas d'expérience est le plus dominant avec un taux de 66,67%.

Deux entrepreneurs ont de l'expérience avec un taux de 33,33%.

- ✓ Général emballage : 10 ans d'expérience.
- ✓ Reva plaste : 08 ans d'expérience.

Tableaux 41: Comment avez-vous l'idée de crée votre entreprise.

Réponse	Nombre	Taux%
Reprise d'une entreprise familiale	01	16,67%
Réussite d'un entrepreneur	00	00%
Protéger l'environnement	05	83,33%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 28 on remarque qu'un nombre important d'entrepreneurs ont eu l'idée de créés leurs entreprises pour but de protéger l'environnement avec un taux de 83,33%.

En deuxième position on remarque qu'un seul entrepreneur à prie l'entreprise de sa famille avec un taux de 16,67%.

Tableaux 42: Les opportunités qui favorisent les entreprises de recyclage par rapport à d'autre activité.

Réponse	Nombre	Taux%
Protection environnementale	00	00%
Secteur d'activité large	00	00%
Protection environnementale + secteur d'activité large	04	66,67
Un fort taux de rentabilité	01	16,67%
Pas de concurrence	00	00%
Crée de nouveau emploi	01	16,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 29 on remarque que les entrepreneurs favorisent l'activité de recyclage par rapport à d'autre activité en raison de sa protection environnementale et son secteur d'activité large avec un taux de 66,67%.

Les autres opportunités comme (un fort taux de rentabilité et crée de nouveau emploi) suit en deuxième position avec un taux de 16,67 % pour chacune.

III.5.3. AXE N° 03 : l'activité et son impact pour l'environnement

Ce troisième et dernier axe on la consacré que pour l'activité et l'impact de ces entreprises pour l'environnement.

Tableaux 43: Dans quels secteurs d'activité spécialise votre entreprise.

Secteur	Nombre	Taux%
Plastique	03	50%
Papier	02	33,33%
Fer	00	00%
Verre	00	00%
Huile usagées alimentaire	01	16,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 30 on constate que la moitié des entreprises spécialisent dans le recyclage du plastique avec un taux de 50%.

En deuxième position on trouve deux entreprises qui spécialisent dans le recyclage du papier avec un taux de 33,33%. Et enfin en dernière position se trouve une entreprise des huiles usagées alimentaires avec un taux de 16,67%.

Tableaux 44: Quelle est votre principale activité.

Activité	Nombre	Taux%
Collecte	01	16,67%
Collecte et tri	01	16,67%
Collecte tri et transformation	04	66,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 31 on constate que les entreprises qui font la collecte tri et transformation représentent un taux de 66,67%, celle qui fait que la collecte et la collecte et tri représente 16,67% pour chacune.

Tableaux 45: Les produits fabriqués avec la matière première.

Les entreprises	Produit fabriqué
IDEAL ECO	Savon
REVA PLASTE	Stylos, couettes, sac, et pull
TRMP PLASTE	Pâte de papier
GOLDEN EMBALLAGE	Bouchon, caisses, poignées, préformes

Source : réaliser par nous-même.

Tableaux 46: Quelles sont les difficultés rencontrées par votre entreprise.

Les difficultés rencontrées	Les difficultés rencontrées	Taux %
La collecte, manque de sensibilisation	05	83,33%
Problème d'électricité	01	16,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 33 on distingue que presque toutes les entreprises ont le même problème qui est la collecte et le manque de sensibilisation avec un taux de 83,33.

Et une seule entreprise qui a un problème d'électricité avec un taux de 16,67%.

Tableaux 47: Est-ce que vous traitez vos propres déchets.

Fréquence	Nombre	Taux%
Oui	05	83,33%
Non	01	16,67%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après les résultats du tableau n° 34 on constate que presque toutes les entreprises trient leurs propres déchets avec un taux de 83,33%, et une seule entreprise qui ne fait pas de tri avec un taux de 16,67%.

Tableaux 48: Pensez-vous que votre entreprise donne un plus pour l'environnement ?

Fréquence	Nombre	Taux%
Oui	06	100%
Non	00	00%
Total	06	100%

Source : réaliser par nous-même.

D'après le tableau n° 35 on constate que toutes les entreprises de recyclage donnent un plus pour l'environnement.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons entamé trois sections, dont la première section on la consacrer pour la présentation de la wilaya de Bejaia, la deuxième section on la consacré pour le recyclage.

La troisième section on la consacré pour une enquête de terrain auprès des entreprises localiser dans la wilaya de Bejaia dont on a conclu dans cette enquête que : la plupart des entreprises sont des SPA, et que le Domain de recyclage est plus dominé par les hommes que les femmes dans la wilaya de Bejaia.

Cette enquête nous a permet d'identifie que protéger l'environnement est la raison la plus importante pour les entrepreneurs et la raison que les motive pour créés leurs propres entreprises et aussi bien évidemment est un secteur d'activité large.

Au final, nous dénotons que la dynamique entrepreneuriale dans le recyclage dans la wilaya de Bejaia est indispensable pour l'économie et l'environnement car elle diminue les déchets sur le territoire de la wilaya de Bejaia.

Tableau 3

Conclusion Générale

Conclusion Générale

En conclus que l'entrepreneuriat vert et le développement durable sont deux concepts étroitement liés qui visent à concilier la création de valeur économique avec la préservation de l'environnement et le bien-être social. Leur objectif commun est de promouvoir un modèle économique plus durable, où les entreprises intègrent des pratiques respectueuses de l'environnement et contribuent à résoudre les problèmes sociaux tout en générant des profits.

L'entrepreneuriat vert se réfère à la création et à la gestion d'entreprises qui proposent des produits, des services ou des technologies ayant un impact positif sur l'environnement.

L'entrepreneuriat vert et le développement durable jouent un rôle crucial dans la création d'une économie plus durable et résilient. Ils offrent des opportunités de croissance économique tout en favorisant la collaboration entre les secteurs public et privé, et en encourageant l'adoption de comportements responsables par les consommateurs.

La première hypothèse est confirmée : les entrepreneurs verts créent des entreprises de recyclage pour but de protéger l'environnement et économique. Cela est confirmé depuis notre enquête.

La deuxième hypothèse est infirmée : cette hypothèse est infirmée par ce que parmi les défis et obstacles que l'entrepreneur vert trouve :

Le manque d'accès au financement : les banques sont réticentes à prêter de l'argent à l'entrepreneuriat vert car elles redoutent la rentabilité financière de ces entreprises.

Liste bibliographie

Ouvrage

- 1) Alain Fayolle, « entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », décembre 2003, p57.
- 2) AMMAONUAL., A, ARNAUD.B, CHRISTIAN.P : le développement durable. Ed, Nathan 2005, France, P26.
- 3) Berger-Douce, all, (2014), « entrepreneuriat, développement durable et territoires », paris, 2014.
- 4) Verstraet. T, « histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », 200, Edition, P11 et 12.

Article et Revue

- 1) Berreziza A, Meziane A, colloque national sur : les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie, 2015. p2 et p3.
- 2) Ecole de Business MDE (management et développement d'entreprise).
- 3) Didier van coillie, claire Lambrechts, « l'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs », Belgique, « chaire PME 1995 », p2-4.
- 4) Hamami.A, (2018), analyse des déterminants de la dynamique environnementale des entreprises industrielles : cas de l'Algérie, université de sidi bel Abbès, faculté des sciences Economiques, commerciales et de gestion Algérie, 2018. p74.
- 5) Hockerts, k, ET wustenhagen, R.2010 « greening goliaths versus emergent davids theorizing about the role of incumbents and new entrants in sustainable entrepreneurship ». journal of business venturing, 25(5):481-492.
- 6) Isaak R, 1998, green logic: ecopreneurship, theory and ethics, Sheffield, Greenleaf publishing.
- 7) Linnonen L.2002, (an insider's experiences with environmental entrepreneurship), greener management international, PP.
- 8) Nikolaou, E.I., Ierapetritis, D. et Tsagarakis, K.P.2011. (An evaluation of the prospects of green entrepreneurship development and world Ecology, p18.
- 9) Pachaly, M.V.W.2012. Barriers and triggers to green Entrepreneurship. Erasmus University Rotterdam.
- 10) L'éco-entrepreneur libanais, Lebanese science journal (ISSN 1561-3410), Vol.11, N1, PP.131-148.

Dictionnaire

- 1) Le dictionnaire Larousse de l'éducation.

Mémoire et Thèse

- 1) Ben Messaoud.k, « l'entrepreneuriat en Algérie » à l'université d'Oran (2013/2014)
- 2) Boudache. S, « l'impact des activités de recyclage sur le développement durable et local dans la willaya de Bejaia », à l'université de Bejaia (2020/2021)
- 3) Mahmoudi.M, « l'impact de l'entrepreneuriat vert sur le développement économique et environnemental : cas d'étude les entreprises de recyclage dans willaya de Bejaia » à l'université de Bejaia (2021)
- 4) Mesbahi Fatima Zohra, « défis enjeux du développement durable en Algérie challenges and Issues of sustainable development in Algeria » à l'université Abou-bekr BELKAID (Algérie).

Site Web

- www.creerentreprise.fr
- <https://www.gpe-afrique.com>
- <http://www.ecologique.gouv-fr/dz.categorie-déchets>
- <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>
- <http://fac.umc.edu.dz>
- <https://www.asjp.cerist.dz>
- <https://www.cairn.info>
- <https://library.fes.de>
- <https://services.mesrs.dz>
- <https://www.cabinet-norexo.com>
- <https://hal.science>
- <https://icirzcup.com>
- <https://creactifs.com>
- <https://www.portail-des-pme.fr>
- <https://mtaterre.fr>
- <https://cy-clope.com>
- <https://fac.umc.edu.dz>

Annexes

Université Abderrahmane-Mira Bejaia

Faculté des sciences Economiques, commerciales et sciences de Gestion

Département des sciences de Gestion

Spécialité : Master en Entrepreneuriat

Questionnaire

Sous le thème :

Entrepreneuriat vert

Ce questionnaire nous permet de recueillir des informations pour une enquête de terrain sur le thème de « entrepreneuriat vert »

Nous souhaitons voir ce questionnaire rempli avec le maximum de précisions. Nous vous remercierons d'avance pour votre collaboration.

Préparé par :

- ✓ Tariket Djida.
- ✓ Ziani Sylia.

Encadrer par :

Mm Traki Dalila

Année universitaire 2022 /2023

Partie 01 : données générales sur l'entreprise :

Identification et caractéristique de l'entreprise :

1) Date de création :

2) Adresse :

3) Statut juridique :

SPA

SARL

EURL

SNC

Etablissement

5) votre entreprise est-elle :

Une nouvelle création

Extension d'une ancienne activité

Reprise d'une entreprise familiale

Reprise d'une entreprise publique / privé

6) quelle est la taille de votre entreprise :

Micro entreprise

Petite entreprise

Moyenne entreprise

Grande entreprise

7) votre entreprise est localisée dans :

Une zone d'activité

Une zone industrielle

Un terrain privé

Autre : précisez

8) quelle est la structure financière initiale de votre entreprise :

Epargne personnelle

Emprunt bancaire

Emprunt familial

Emprunt chez les amis

Dispositif public (ANSEJ (L'ANADE) , CNAC)

Autre : précisez

Partie 02 : profil de l'entrepreneur.

1) sexe :

Masculin

Féminin

2) quel est votre âge actuel ?

Moins de 20 ans

Entre 20 ans et 30 ans

Entre 30 ans et 40 ans

Entre 40 ans et 50 ans

Plus de 50 ans

3) quel est votre niveau d'instruction ?

Primaire

Moyen

Secondaire

Formation professionnelle

Universitaire

Autre :

4) dans quel milieu habitez –vous ?

Urbain

Rural

5) avez-vous déjà travaillé dans le même secteur d'activité avant de lancer votre entreprise ?

Oui

Non

Si oui, pour combien de temps ?

.....

6) comment avez –vous eu l'idée de crée votre entreprise ?

Reprise d'une entreprise familiale

Réussite d'un entrepreneur

Protéger l'environnement

7) quelle sont les opportunités qui favorisent les entreprises de recyclage par rapport à d'autres activité :

Protection environnementale

Secteur d'activité large

Un fort taux de rentabilité

Pas de concurrence

Crée de nouveau emplois

Autre : précisez

Partie 3 : activité et son impact pour l'environnement

1) Dans quelle activité de recyclage spécialise votre entreprise, et pourquoi vous avez choisis cette activité ?

Plastique

Papier

Fer

Verre

Huile usagée

2) Quelle est votre principale activité :

Collecte

Collecte et tri

Collecte, tri et transformation.

3) Quels sont les produits fabriqués avec la matière première ?

4) Quelles sont les difficultés actuelles rencontrées par votre entreprise ?

5) Est-ce que vous traitez vos propres déchets

Oui

Non

6) Pensez-vous que votre entreprise donne un plus pour l'environnement?

Tables des matières

Remerciements	
Dédicace	
Dédicace	
Sommaire	
Liste d'abréviation	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Introduction Générale.....	1

Chapitre I

L'entrepreneuriat vert

Introduction	6
Section 01 : Concept de base sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat vert.....	7
I.1. Concept de base sur l'entrepreneuriat.....	7
I.1.1. Selon Thierry Verstraet (2000, p.11 et 12).....	7
I.1.2. Selon Fayolle et Filion	7
I.1.3. Selon Julien et Marchesnay (1991, p.11)	8
I.1.4. Selon Brid et Jelinek (1988, p. 21).....	8
I.2. L'entrepreneuriat.....	8
I.2.1. L'importance de l'entrepreneuriat.....	8
I.2.1.1. Entrepreneuriat et la croissance économique	8
I.2.1.2. Entrepreneuriat et création d'emploi	9
I.2.1.3. Entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprise.....	9
I.2.1.4. Entrepreneuriat et innovation	9
I.2.2. Les avantages de l'entrepreneuriat.....	9
I.2.2.1. La flexibilité	9
I.2.2.2. La liberté de votre activité	9
I.2.2.3. Les gains potentiels	10
I.2.2.4. La motivation.....	10
I.2.3. Entrepreneurs	10
I.2.3.1. Définition de l'entrepreneur	10
I.2.3.2. Les caractéristiques de l'entrepreneure	10
I.3. Création d'entreprise.....	12
I.3.1. Étapes de création.....	13
I.3.1.1. L'idée de création	14

Table des matières

I.3.1.2. Business plan	13
I.3.1.3. Financement du projet de création.....	13
I.3.1.4. Réglementation.....	13
I.3.1.5. Statut juridique	13
I.4. Concept de base sur l'entrepreneuriat vert.....	13
I.4.1. Selon Nikolao et al (2011, p.18)	14
I.4.2. Selon Hockerts et Wustenhagen (2010).....	15
I.4.3. Selon walley et Al (2010 ; 62)	15
I.4.4. Selon Isaak (2005).....	15
I.5. L'éco-entrepreneuriat.....	15
I.5.1. Définition et principe de l'éco-entrepreneuriat	15
I.5.1.1. Définition de l'éco-entrepreneuriat.....	15
I.5.1.2. Principe de l'éco-entrepreneur.....	15
I.5.2. Les types d'éco-entrepreneur	16
I.5.2.1. Selon Volery(2002) : il existe deux types d'éco-entrepreneur	16
I.5.2.2. Selon Lenannen(2002).....	17
I.5.2.3. Selon Taylor et Walley (2014)	17
I.5.3. Les avantages de l'éco-entrepreneuriat	20
I.5.3.1. Impact environnemental positif	20
I.5.3.2. Attractivité pour les consommateurs	20
I.5.3.3. Avantage financière	20
I.5.3.4. Amélioration de la santé	21
I.5.3.5. Création d'emplois	21
I.5.4. Les compétences nécessaires pour devenir un éco-entrepreneur	21
I.5.4.1. Compétences techniques.....	21
I.5.4.2. Compétences sociales	21
I.5.5. Les défit et obstacle courante	21
I.5.5.1. Le cout initial.....	21
I.5.5.2. Manque de confiance.....	21
I.5.5.3. Règlementation excessive.....	21
I.6. L'importance de la petite et moyenne entreprise durable	21
I.6.1. Les opportunités pour créer une entreprise durable	21
I.6.1.1. L'économie circulaire.....	21
I.6.1.2. Les énergies renouvelables	21

Table des matières

I.6.1.3. Le numérique au service de la durabilité.....	21
I.6.2. Les étapes à suivre pour lancer une entreprise verte	21
I.6.2.1. Se concentrer sur le problème à résoudre	22
I.6.2.2. Chercher des partenaires pertinents	22
I.6.2.3. Etre patient.....	22
I.6.2.4. Se différencier de la concurrence	22
I.6.3. Les principaux défis pour les entreprises vertes.....	22
I.6.3.1. Le financement	22
I.6.3.2. La réglementation	22
I.6.3.3. La sensibilisation des consommateurs.....	22
Section 02 : Entrepreneuriat vert en Algérie.	23
I.1. La situation environnementale en Algérie	23
I.1.1. Pollution Atmosphérique.....	23
I.1.2. Pollution de l'Eau	23
I.1.3. Pollution de la Terre.....	23
I.2. L'entrepreneuriat vert en Algérie.....	23
I.2.1. L'Etat de l'entrepreneuriat vert en Algérie	24
I.2.1.1. Production de l'énergie renouvelable.....	24
I.2.1.2. Sensibilisation à l'environnement	24
I.2.1.3. Gestion des déchets	24
I.2.2. Les avantages de l'entrepreneuriat vert en Algérie	24
I.2.2.1. L'Algérie est confrontée à des défis environnementaux	24
I.2.2.2. Les avantages les plus importants de l'entrepreneuriat vert en Algérie	24
I.2.3. Les projets d'entrepreneuriat vert en Algérie.....	24
I.2.3.1. Jardinage Bio-Urbain.....	24
I.2.3.2. Recyclage.....	25
I.2.3.3. Eco-Tourisme	25
I.2.4. Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie	25
I.2.4.1. Prêts à taux zéro.....	25
I.2.4.2. Fonds d'investissement.....	25
I.2.4.3. Subventions	25
I.2.5. Les défis et les obstacles de l'entrepreneuriat vert en Algérie	26
I.2.5.1. Manque d'accès au financement.....	25

Table des matières

I.2.5.2. Manque de réglementation	25
I.2.5.3. Manque de sensibilisation	26
I.2.6. Comment encourager l'entrepreneuriat vert el Algérie.....	26
I.2.6.1. Soutenir financièrement les entreprises vertes	26
I.2.6.2. Promouvoir l'entrepreneuriat vert auprès des jeunes	26
I.2.6.3. Sensibiliser les individualités aux avantages de l'entrepreneuriat vert	26
I.3. Quelques entreprises vertes réussies en Algérie	26
Conclusion	27

Chapitre II

Le développement durable

Introduction	30
Section 01 : Concepts généraux sur le développement durable.	30
II.1. Concept de base sur le développement durable	30
II.1.1. Définition du développement durable.....	30
II.1.2. Selon le premier ministre norvégien (1987) Mm Gro Harlem Brundtland.....	30
II.1.3. Selon Rio, Kyoto, Davos et Johannesburg (1992, 1997, 2001,2002)	31
II.2. Les fondements du développement durable.....	32
II.2.1. Les piliers du développement durable	32
II.2.1.1. Le pilier économique	32
II.2.1.2. Le pilier social	32
II.2.1.3. Le pilier environnemental	34
II.2.2. Les principes du développement durable.....	34
II.2.2.1. Principe de précaution	33
II.2.2.2. Principe de prévention	33
II.2.2.3. Principe de responsabilité	33
II.2.2.4. Principe de solidarité	33
II.2.2.5. Principe d'équité.....	33
II.2.2.6. Principe du pollueur-payeur.....	34
II.2.2.7. Principe de l'information.....	34
II.2.2.8. Principe de participation et de gouvernance	34
II.2.3. Les indicateurs du développement durable	34
II.2.3.1. L'indice de la durabilité environnementale (IDE).....	35

Table des matières

II.2.3.2. L'indice de performance environnemental (IPE)	36
II.2.3.3. L'empreinte écologique	35
II.2.3.4. L'indice de développement humain (IDH)	36
II.2.3.5. L'indice de Gini	36
II.3. Les objectifs du développement durable.....	36
II.4. Le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement durable	41
II.4.1. Il existe plusieurs facteurs qui favorisent l'entrepreneuriat en développement durable	41
Section 02 : Le développement durable en Algérie.....	43
II.1. Les lois et décrets prises par le gouvernement pour le développement durable.....	43
II.1.1. Les lois régissant le développement durable.....	43
II.1.2. Les décrets sur le développement durable	46
II.2. Les mesures prises par le gouvernement pour le développement durable.	47
II.2.1. Sur le plan social.....	47
II.2.1.1. La lutte contre le chômage.....	47
II.2.2. Sur le plan environnemental	48
II.2.2.1. Le cadre stratégique du plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNE-DD).....	48
II.2.2.2. Le centre de développement des ressources biologiques et de la biosécurité (CDRB)	51
II.3. La stratégie nationale de développement durable et son plan d'action	51
II.4. Les indicateurs de développement durable en Algérie	52
II.4.1. Les indicateurs phares.....	53
II.4.2. Les indicateurs composants	55
II.4.3. Les indicateurs globaux	56
Conclusion	57

III. Chapitre III

L'entrepreneuriat vert : cas d'étude les entreprises de recyclage dans la wilaya de Bejaïa

Introduction	62
Section 01 : Présentation de la wilaya de Bejaïa.....	63
III.1. Présentation de la wilaya Bejaïa	63
III.1.1. Situation géographique et administrative.....	63

Table des matières

III.2. La croissance d'emploi	66
III.3. Les différentes zones situées sur Bejaia.....	66
III.3.1. Les zones industrielles et zones d'activités.....	66
III.4. La situation environnementale	71
Section 02 : Le recyclage.....	73
III.1. Définition de recyclage	73
III.2. Les types de recyclage	74
III.2.1. Le recyclage mécanique	74
III.2.2. Le recyclage chimique	74
III.2.3. Le recyclage organique	75
III.3. Déchet	75
III.3.1. Définition du déchet	75
III.3.2. Classification des déchets	75
III.3.2.1. Classification selon l'origine du déchet	73
III.3.2.2. Classification selon le danger du déchet	75
III.4. Les étapes du cycle de collecte et de recyclage des déchets.....	76
III.4.1. L'achat.....	76
III.4.2. La consommation	76
III.4.3. Le centre de tri	77
III.4.4. Les conditionneurs et les recycleurs	77
III.4.5. Les réutilisations des déchets	77
III.4.6. La durée de décompositions de quelques déchets ménagers	77
Section 03 : Méthodologie et analyse les données de l'enquête.....	77
III.1. Présentation de l'enquête	77
III.1.1. Présentation de l'échantillon de l'enquête	77
III.2. Déroulement de l'enquête	80
III.2.1. Les difficultés rencontrées	80
III.3. L'objectif de l'enquête de terrain.....	80
III.4. Présentation du questionnaire	80
III.5. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête.....	81
III.5.1. AXE N° 01 : les données générales sur l'entreprise	81
III.5.2. AXE N° 02 : le profil de l'entrepreneur	84
III.5.3. AXE N° 03 : l'activité et son impact pour l'environnement.....	87
Conclusion.....	90

Table des matières

Conclusion Générale	92
Liste bibliographie.....	94
Annexes.....	97
Tables des matières.....	111

Résumé

L'entrepreneuriat vert offre de nombreuses opportunités pour innover et apporter des solutions créatives aux défis environnementaux, tout au long de ces dernières années, il a su faire part d'une importance considérable envers le développement durable car tous les deux cherchent à améliorer l'économie d'une nation. Les entrepreneurs verts peuvent bénéficier d'un avantage concurrentiel en répondant à la demande croissante des consommateurs pour des produits et ils adoptent des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement. Ils intègrent des principes de durabilité dans tous les aspects de leur entreprise, de la conception des produits ou services à la chaîne d'approvisionnement, en passant par les opérations et les modèles économiques. Ils cherchent à réduire leur empreinte carbone, à minimiser les déchets, à favoriser l'utilisation de ressources renouvelables et à promouvoir des pratiques équitables et éthiques.

Mot clé : Entrepreneuriat, entrepreneuriat vert, développement durable, PME, le recyclage.

Abstract

Green entrepreneurship offers numerous opportunities to innovate and provide creative solutions to environmental challenges. Over the past few years, it has gained significant importance in the realm of sustainable development as both aim to improve a nation's economy. Green entrepreneurs can benefit from a competitive advantage by meeting the growing demand of consumers for eco-friendly products and by adopting environmentally friendly business practices. They integrate sustainability principles into all aspects of their business, from the design of economically viable products. They strive to reduce their carbon footprint, minimize waste, promote the use of renewable resources, and advocate for fair and ethical practices.

Keywords : entrepreneurship, green entrepreneurship, sustainable development, SMEs, recycling